

ARCHIVES

de l'Église de France



SOMMAIRE

Éditorial p. 2

Vie de l'Association

M. Nicolas Tafoiry

Rapport moral p. 4

Archivage électronique :

après l'état des lieux, l'action ! p. 6

Commission du guide des archives

à l'usage des congrégations p. 7

M. Gilles Bouis

Lancement du projet de guide en ligne
des fonds ecclésiastiques français p. 8

Actes de journées

S^r Marie-Geneviève RenaudMarie Magdeleine Victoire de Bengy,
fondatrice des Fidèles Compagnes
de Jésus (FCJ) p. 9

Fr. Jean-Michel Potin

Une belle illustration de mise en valeur
de nos archives : le dictionnaire
biographique des Frères Prêcheurs p. 13M^{me} Cécile Souchon

Radiographie de l'archiviste p. 16

Nouvelles des services

M^{me} Marie Rablat« Frères dans la Grande Guerre » : un atelier
exposition aux multiples facettes p. 18M. et M^{me} BiarnaisLouis Court : le tableau haut-alpin
d'une collaboration entre services p. 22M^{me} Marylise Barbier-ForsterQuand les Archives diocésaines de Besançon
« décoincent la bulle »... Mise à l'honneur
d'un document revenu d'exil p. 25Rencontre des archivistes de la Province
de Normandie p. 27

Recension

M. Frédéric Vienne

Arras. Artois-Côte d'Opale,
dictionnaire du monde religieux
dans la France contemporaine p. 28

Informations

Colloque international « Les religieux
et le concile Vatican II » p. 30Colloque « Un siècle de vie dominicaine
à Saint-Maximim (1859-1957) » p. 31

Dates à retenir p. 31

L'AAEF, une quadragénaire dynamique !

Qui pourra encore en douter à la lecture du 83^e numéro
de son bulletin ?

Alors que le cap de la quarantaine est bien souvent synonyme de bilan, de regard en arrière, notre association est, quant à elle, toute tournée vers l'avant, vers l'avenir. Les projets foisonnent et s'orientent selon plusieurs axes, avec, pour commencer, la création de deux commissions. La première est chargée de se pencher sur la problématique de l'archivage électronique dans les services d'archives ecclésiastiques, quant à la deuxième, elle travaille à la réalisation d'un guide d'archivage à l'usage des congrégations. Dans cette continuité, nous voyons, cette année, le lancement effectif du projet de guide des fonds ecclésiastiques français, annoncé aux journées d'études d'octobre 2014, avec le recrutement d'un archiviste vacataire. Ce projet, en partenariat avec le Service interministériel des Archives de France, témoigne à lui seul de l'épanouissement de notre association, de l'image de sérieux, de solidité, de confiance, mais aussi d'ambition qu'elle renvoie.

À l'instar de l'association, ses membres se montrent particulièrement productifs, fourmillant d'idées et toujours avides de les partager, notamment par le biais de son organe officiel – le bulletin. Ces articles servent, d'une part, à la formation intellectuelle et professionnelle de leurs pairs : découverte du parcours atypique de la fondatrice des Fidèles Compagnes de Jésus, Marie-Magdeleine Victoire de Bengy, et, étude de ce qui est le cœur de notre métier avec la radiographie de l'archiviste. D'autre part, ils se font l'écho des rencontres au sein de l'association, comme celle des archivistes de la Province de Normandie au printemps, et en dehors, avec le colloque international à Rome, en novembre dernier.

La valorisation de nos fonds d'archives et de notre patrimoine local est également fort représentée. D'abord par des expositions originales : les tableaux du peintre Louis Court pour les Archives diocésaines de Gap, l'extraordinaire histoire de la bulle papale du XVII^e siècle retrouvée en Allemagne de l'est et restituée au diocèse de Besançon, sans oublier la commémoration de la Grande Guerre avec des groupes scolaires pour l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu. Valorisation aussi d'un autre ordre par des publications, avec le dictionnaire du monde religieux pour le diocèse d'Arras qui met en lumière de multiples personnalités locales, et le dictionnaire des Frères Prêcheurs, sur internet, qui allie nouvelles technologies et sources historiques.

Ainsi, soyons-en assurés ! Pas de crise de la quarantaine pour l'AAEF ! Mais le reflet d'un bel âge, plein de promesses...

M^{mes} Audrey Cassan et Magali Devif
Rédactrices du bulletin

Librairie P. BRUNET - LA COLOMBERIE



CHRISTIANISME

Livres anciens & d'occasion
Livres neufs

ACHAT - VENTE



STANDS LIBRAIRIE

Colloques, congrès & conférences
librairielaolomberie@gmail.com

LIBRAIRIE P. BRUNET - LA COLOMBERIE

20, rue des Carmes - 75005 Paris
Tél. 01 46 33 00 50 - librairiebrunet@wanadoo.fr
www.librairie-pierre-brunet.fr

Rapport moral et compte-rendu d'activités 2013-2014

M. Nicolas Tafoiry
Secrétaire général

I. Rapport moral

Quadragénaire dynamique, notre association a rempli avec enthousiasme, tout au long de l'année 2013-2014, les objectifs que lui assignent ses statuts. La composition de son bureau est demeurée inchangée cette année. En revanche, notre dernière assemblée générale avait porté ses suffrages sur le P. Bruno Gerthoux, nouvel administrateur, et le P. Hugues Leroy, en raison des nombreuses occupations qui l'avaient déjà amené à renoncer à la présidence de l'AAEF, a dû se démettre de ses fonctions d'administrateur. En outre, quatre administrateurs arrivent au terme de leur mandat : S^r Madeleine Rémond, S^r Dominique Régli, le P. Jean Bouteiller, Agnès Piollet. Que ces membres sortants et notamment ceux qui n'ont pas souhaité se représenter, trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance pour le travail accompli au profit de tous. Que ceux qui souhaitent s'investir encore davantage dans le fonctionnement de l'association se sentent l'audace de proposer leurs services et leur candidature.

Comme annoncé l'an dernier, le conseil d'administration de l'AAEF s'est réuni trois fois depuis la dernière assemblée générale, grâce à l'hospitalité maintes fois louée des Petites Sœurs de l'Assomption. Il n'a pas manqué de poursuivre l'œuvre nécessaire de maîtrise budgétaire, sans affecter les actions habituelles ni les nouveaux projets. Cette dernière année a donc apporté un lot important d'avancées positives qui seront plus précisément abordées dans le rapport d'activités. Citons notamment le domaine de la communication, à travers notre bulletin semestriel ; le dossier de la formation, à travers les journées du groupe de recherches historiques et archivistiques ou les sessions dédiées ; ou encore la question des relations entre les archivistes ecclésiastiques et avec les services compétents de l'État.

En revanche, il reste toujours difficile d'acquiescer une discipline rigoureuse sur le sujet des cotisations. Nous avons mis en place une procédure simple : un bulletin de renouvellement est joint au bulletin du second semestre de

l'année échu, celui qui vous parvient en janvier. Dès réception, plutôt que de l'archiver – par déformation professionnelle – il suffit de le remplir et de l'envoyer, par retour, avec votre règlement, à la seule adresse de correspondance : **AAEF - CS 60166 - 02207 SOISSONS CEDEX**. Songez que le dernier trimestre de l'année est entamé et que nous dénombrons 306 adhérents et 45 abonnés en règle. Ainsi, sans compter les 14 adhérents et 5 abonnés qui n'ont pu ou voulu renouveler, il faut encore à notre dévouée comptable, Henriette Dufour, courir après 67 adhérents et 13 abonnés retardataires.

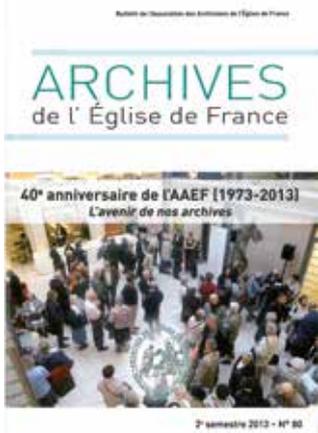


Assemblée générale de l'AAEF, 23 octobre 2014, CEF, à la tribune : A. Piollet, trésorière, N. Tafoiry, secrétaire général, G. Bouis, président, Cl. Pézeron, vice-présidente chargée de la formation, M. Devif, rédactrice en chef du bulletin. Cliché A. Cassan.

L'Association des Archivistes de l'Église de France ne vit que par et pour ses membres. Il leur revient pareillement de se sentir concernés par son fonctionnement afin de pouvoir compter sur elle. C'est là le propre du système associatif mais il est toujours utile de rappeler ces évidences qui disparaissent trop aisément dans le concert de nos nombreuses activités.

II. Rapport d'activités

Le grand moment des activités de l'Association des Archivistes de l'Église de France, le seul et unique rassemblement de toutes nos forces s'opère, chaque année, avec les journées d'études. Autour de l'enjeu de « **L'avenir de nos archives** », elles ont rassemblé en octobre 2013, 133 participants charmés par la suave éloquence du R.P. Ardura, Président du Comité pontifical pour les sciences historiques qui avait accepté à la fois de donner la conférence introductive, mais aussi de prendre la présidence d'honneur de ce colloque. La



diversité des interventions, des perspectives théologiques aux retours d'expériences et jusqu'à la magistrale conclusion du Pr. Jean-Christian Petitfils, tout a concouru à la réussite de cette rencontre qui marquait également le quarantième anniversaire de notre association. L'œuvre et la

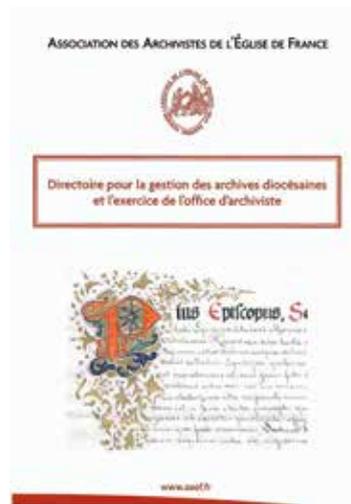
mémoire de M^{gr} Charles Molette, fondateur décédé quelques semaines auparavant, trouvaient donc un digne écho tant dans la convivialité de ces journées que dans l'apport de leur contenu scientifique.

Mais la grande révolution de l'année échuë s'incarne sans nul doute dans le bulletin *Archives de l'Église de France*. Sous la vigilante gouverne de Magali Devif, il a accédé à la quadrichromie, bénéficié des soins d'un graphiste, du soutien d'encarts publicitaires, répond à un cahier des charges très précis... autant de détails qui permettent désormais de mieux valoriser le contenu de nos sessions et l'activité de l'association, tout en réduisant des coûts qui pesaient lourdement sur nos finances.

La refonte du site internet participe du même objectif de mieux communiquer. Un nouveau site

d'identification, etc. La configuration technique du site est assurée bénévolement par Guillaume Rablat, vers qui s'exprime également toute notre gratitude.

En mars, les journées du groupe 2 ont connu un succès habituel, avec 115 participants, et enregistré des propositions d'intervention qui laissent augurer d'intéressantes communications pour la prochaine édition. La session de formation, en mai, pareillement suivie, permettait une première initiation à l'archivistique, mais aussi, dans sa troisième journée, une approche plus précise de l'indexation, du système de cotation et de l'analyse archivistique. En outre, le service de formation de la Direction des Patrimoines répond toujours très favorablement à nos sollicitations en intégrant dans ses stages les candidats membres de l'AAEF qui en font la demande par le biais de S^r Claudine Pézeron. Au cours de l'année, à partir d'une demande des évêques de la province de Marseille, le conseil d'administration s'est saisi de la question de la gestion des archives diocésaines et a rédigé un **Directoire** donnant un cadre canonique et technique à la charge d'archiviste au service d'un diocèse.



Les projets se concrétisent donc et d'autres voient le jour. Une commission se crée afin d'appréhender la question de l'archivage des données électroniques natives. Une autre travaille à un guide d'archivage pour les congrégations. Enfin, grâce au soutien du Service interministériel des archives de France (SIAF), un archiviste vacataire sera prochainement recruté afin de réaliser un **guide**, en ligne, **des sources d'archives ecclésiastiques en France**.

Le soutien du SIAF, de la Fondation des Monastères, pour la session du groupe 2, la fidélité de chaque membre au tribut de sa cotisation, au partage de son expérience et de ses compétences, permettent de vous présenter un tableau encourageant de nos activités malgré une rigueur budgétaire annoncée et respectée. Gageons donc que, malgré toutes les difficultés rencontrées çà et là par nos services d'archives, une même et fraternelle collaboration saura toujours nous permettre de mener à bien notre labeur au service de la mémoire de l'Église qui est en France.



Un des nouveaux onglets du site internet de l'AAEF : Archives à identifier. Cliché www.aef.fr.

(www.aef.fr) a vu le jour, qui reçoit en moyenne 200 visites par mois et continue d'opérer sa métamorphose. À partir de nombreux onglets donnant accès au contenu d'autant de rubriques, il doit faciliter la recherche des informations essentielles, signaler par un flux RSS les nouveautés dont il se dote, publier les offres de stages ou d'emplois, les photos ou documents en panne

Archivage électronique : après l'état des lieux, l'action !

Le groupe de travail

Faire un état des lieux de l'archivage électronique dans les services d'archives ecclésiastiques et leur fournir des outils et solutions pratiques

Le groupe de travail sur l'archivage électronique (Gt@e) a été créé par le conseil d'administration de l'Association des archivistes de l'Église de France à l'automne 2014. Son but est de faire un état des lieux de l'archivage électronique dans les services d'archives

ecclésiastiques. Il doit, également, recueillir et mettre à disposition des membres de l'association de la documentation et des outils techniques sur ce sujet, des fiches pratiques par exemple. Dans un premier temps, le groupe a souhaité circonscrire son travail aux archives des diocèses avant de l'élargir, au plus vite, aux collègues des congrégations.

Ce groupe se compose de plusieurs archivistes diocésains – Luc-André Biarnais (Gap), l'abbé Bruno Gerthoux (Avignon), Krystal Gilberton (Lyon), Lucien Procope (Séze) – et des deux archivistes du Centre national des archives de l'Église de France (Barbara Baudry et Cécile Delaunay). Il s'est présenté sur le site internet de l'AAEF dans un court article : « Gt@e, un outil pour les membres de l'AAEF », indiquant les coordonnées de chacun des participants aux travaux que vous pouvez contacter sur ces questions. Le travail d'état des lieux a commencé à la fin de l'année 2014. Il a pris la forme d'une enquête auprès de tous les archivistes diocésains via le secrétariat de l'association. Cette enquête demandait quels étaient les documents numériques (créés sous formats .doc, .pdf, .jpg...) ou numérisés (documents sous forme papier qui sont « scannés »). Elle interrogeait aussi les archivistes sur les demandes qui pouvaient être formulés sur l'archivage électronique par la hiérarchie et les services diocé-

sains. Enfin, une question portait sur les relations entre les archives et le service informatique du diocèse. Trente-cinq réponses ont été adressées au Centre national des archives de l'Église de France, ce qui représente un taux de retour élevé. De la synthèse rédigée par Barbara Baudry et Cécile Delaunay, il ressort :

- Le manque de moyens humains et matériels pour lancer un projet d'archivage électronique dans un diocèse, alors que l'archivage papier seul représente déjà une charge de travail importante ;
- Le besoin de formation et de conseil sur le sujet, ainsi que la

- nécessité de définir les termes de base (archivage électronique, numérisation, documents natifs électroniques ou documents numérisés, etc.) ;
- L'isolement fréquent des archives et de l'archiviste diocésains, notamment vis-à-vis du service informatique lorsqu'il y en a un dans le diocèse.

Le groupe de travail oriente sa réflexion afin de pouvoir proposer des solutions aux problématiques soulevées par cette enquête. L'élaboration de fiches techniques est en cours. Il est à noter que, parallèlement, le service de formation de l'AAEF

que dirige Claudine Pézeron, organise une session sur ce sujet, le 20 mai prochain, avec Claire Sibille de Grimouard, du Service interministériel des archives de France (SIAF).

Bibliographie utile :

Cyril LONGIN, « Fiche synthétique sur la conservation des nouveaux supports », *Archives de l'Église de France*, n° 70, 2^e semestre 2008, p. 42-45.

Lorène BÉCHARD, Lourdes FUENTES HASHIMOTO, Édouard VASSEUR, *Les archives électroniques*, Association des archivistes français, 2014, 82 p.

L'enquête met en lumière le manque de moyens, le besoin de formation et de conseil, l'isolement fréquent des archives et de l'archiviste diocésains



L'archiviste religieux avant et après l'arrivée de l'informatique. Dessins humoristiques non signés et non datés.

Commission du guide des archives à l'usage des congrégations

Les membres de la Commission

I. Un nouveau projet de l'Association

Depuis plusieurs années, au sein du conseil d'administration de l'AAEF, la réalisation d'un guide d'archives à l'usage des congrégations, comme ceux conçus pour les diocèses, est devenue une priorité. L'association a toujours voulu répondre aux demandes des archivistes, aussi bien diocésains que congréganistes, en matière de formation ou d'outils communs de travail. Les stages organisés par l'AAEF et les ateliers programmés lors des journées de mars en sont les exemples concrets. Le *Manuel des archives*, publié en 1980 par l'association, a été une première pierre à l'édifice. Ce manuel, aujourd'hui un peu daté, a longtemps servi de référence. Le besoin se fait donc sentir de publier de nouveaux outils pour répondre aux besoins des archivistes de congrégations.

II. Les difficultés liées à la réalisation du guide

Le projet d'un guide pour les congrégations¹ a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du conseil d'administration. Le sujet a souvent été reporté à une prochaine réunion du fait de la difficulté de réaliser

Chaque formation religieuse se distingue par sa structure et son fonctionnement propres, ce qui impacte directement sur les archives qu'elle crée et conserve

un manuel qui puisse convenir à l'ensemble des Instituts. C'est là qu'est le vrai problème : la particularité et la multiplicité des congrégations religieuses. Chaque congrégation est différente : par son histoire (séculaire ou très récente), son importance (internationale, nationale, locale), son type (monastique, apostolique...),

sa mission (enseignante, hospitalière...). Chaque formation religieuse se distingue aussi par sa structure et son fonctionnement propres, ce qui impacte directement sur les archives qu'elle crée et conserve (type et particularité de documents, volume...). L'enjeu de ce guide est double : servir à la fois d'outils

de référence archivistique pour les personnes non formées à cette mission et, d'autre part, informer les professionnels² de la particularité de ces fonds spécifiques, qui sont à la fois nécessaires à l'administration et témoins du fait religieux.

III. La commission

La décision fut prise officiellement en février de créer une commission chargée de ce projet. Cette commission se compose d'archivistes de congrégations dont voici les noms : M^{me} Magali Devif (Archives lasalliennes, Frères des Écoles chrétiennes), M^{me} Sarah Elbisser (Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur), Fr. Jean-Michel Potin (Province dominicaine de France), M^{me} Céline Poynard-Hirsch (Sœurs de Notre-Dame de Sion), S^r Dominique Régli (Sœurs de la Présentation de Tours). Le Père Hugues Leroy nous apportera son aide concernant les questions d'ordre canonique. La tâche de la commission sera dans un premier temps de réfléchir et organiser les thèmes à développer, sachant que l'ensemble des sujets ne pourra pas être, semble-t-il, abordé dans un seul et unique guide. La seconde phase consistera à la rédaction des textes et à leurs illustrations.

Le souci sera de rester le plus clair, précis et concis possible. En espérant pouvoir fournir ce guide dans les meilleurs délais, les membres de la commission restent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous informer de l'avancée du projet.



Fonds du District Centre-Est, registre des chapitres d'admission aux vœux (1859-1948), Archives lasalliennes, cote 10 D 938. Cliché Archives lasalliennes Lyon.

¹ Le terme « congrégation » est utilisé ici dans un sens très large correspondant à toute forme d'association religieuse.

² Les professionnels désignent ici les archivistes qui ont reçu une formation professionnelle et qui ont été recrutés pour gérer les archives. Il s'agit généralement de laïcs.

Lancement du projet de Guide en ligne des fonds ecclésiastiques français

M. Gilles Bouis
Président de l'AAEF

Après plus d'un an de réflexion et d'élaboration, le conseil d'administration est heureux de vous faire part du lancement effectif du projet de *Guide en ligne des fonds ecclésiastiques français*.

Présenté lors des dernières journées d'études, ce chantier ambitieux a pour finalité de recenser l'ensemble des fonds privés ecclésiastiques présents sur le territoire métropolitain. Pour réaliser ce travail, un archiviste vacataire va être recruté par l'association pour une durée de 8 mois à mi-temps. Au cours de cette période, il établira la liste des institutions qui ont un service d'archives (diocèses, congrégations religieuses, instituts de vie consacrée, sociétés de vie apostolique, mouvements, etc.), construira une grille d'enquête détaillée destinée aux archivistes de ces institutions et définira la structure générale du guide. Il dépouillera ensuite les réponses de l'enquête et mettra en forme les renseignements obtenus afin de constituer la base de données. Ce projet n'aurait pas pu être mis en œuvre sans le soutien financier du Service interministériel des Archives de France (SIAF) qui nous alloue une importante subvention pour cette mission. Je remercie son directeur, M. Hervé Lemoine, et le chef du bureau de coordination, M. Emmanuel Pénicaud, pour la considération éclairée qu'ils manifestent ainsi à l'endroit des archives ecclésiastiques. Notre gratitude va également à la Conférence des Évêques de France, notamment pour l'hébergement de cette activité au Centre national des Archives de l'Église de France. Remercions enfin Marie Rablat, adminis-

tratrice de l'AAEF, qui a accepté d'assurer, au nom du conseil d'administration, le suivi scientifique du projet. De façon très opportune, en cette année de la vie consacrée, ce

guide mettra l'accent sur les archives du monde religieux. Il livrera un état des lieux aussi exhaustif que possible de ces archives et une visibilité institutionnelle garants d'une meilleure sauvegarde du patrimoine archivistique de l'Église qui est en France. Concrètement, afin de renseigner la future base de données du guide en ligne, une enquête va être envoyée par voie électronique. Je vous demande simplement d'y répondre avec beaucoup d'attention.

Soyez donc remerciés de l'accueil bienveillant que vous réserverez à cette sollicitation : il permettra de mener à bien et dans les meilleurs délais ce projet qui nous concerne tous.



Ce chantier ambitieux a pour finalité de recenser l'ensemble des fonds privés ecclésiastiques présents sur le territoire métropolitain

Marie Magdeleine Victoire de Bengy, fondatrice des « Fidèles Compagnes de Jésus » (FCJ)

S^r Marie-Geneviève Renaud
Archiviste des Fidèles Compagnes de Jésus

I. De la tourmente révolutionnaire au renouveau de l'Église de France

La tourmente révolutionnaire s'était abattue sur la France et plus particulièrement sur l'Église catholique, avec son lot de persécutions souvent sanglantes de 1792 à 1794 en particulier. Si l'Église avait parfois plié sous le choc, elle n'avait pour-

tant pas cédé : en 1790-1791, plus de la moitié de ses prêtres et la grande majorité des évêques avaient refusé d'entériner la Constitution civile du clergé que l'Assemblée constituante voulait lui imposer en promouvant une Église schismatique, soustraite à l'autorité

C'est dans ce grand mouvement de renouveau que sont venues s'inscrire de sa naissance en 1781 à son décès en 1858, la vie et l'œuvre de la vénérable Marie Magdeleine

du pape. Avec Napoléon, soucieux de réconciliation nationale, était venu le temps de l'apaisement concrétisé par le Concordat signé en 1801 avec le pape Pie VII, lequel donnait de nouveau droit de cité en France à l'Église catholique. L'alliance sécu-

laire entre la France et l'Église s'était officiellement renouée. Le renouveau des congrégations masculines a été tout à fait remarquable, il pâlit pourtant en comparaison de l'extraordinaire floraison de congrégations féminines qu'a alors connue notre pays de 1814 à 1830. C'est dans ce grand mouvement de renouveau que sont venues s'inscrire de sa



Portrait de Victoire de Bengy. Cliché Archives des Fidèles Compagnes de Jésus (AFCJ).

naissance en 1781 à son décès en 1858, la vie et l'œuvre de la vénérable Marie Magdeleine, vicomtesse de Bonnault d'Houët, née Victoire de Bengy, fondatrice en 1820 et Supérieure générale jusqu'à sa mort de la Société des Fidèles Compagnes de Jésus. Victoire de Bengy est une enfant charmante et espiègle, élevée à la campagne d'abord puis dans la petite ville d'Issoudun. Les heures tragiques de la Terreur viennent toucher la famille, et Sylvain de Bengy est emprisonné à Bourges avec son frère pendant près d'un an. Prières et angoisses sont le lot de la mère et des enfants. La maison est accueillante pour les prêtres en difficulté. C'est dans ce contexte difficile que grandit la petite Gigi.

II. Jeunesse et appel

Victoire devient une jeune fille accomplie, cultivée, musicienne, pleine de vivacité. C'est le 20 août 1804, un mois avant son vingt-troisième anniversaire, que Victoire a franchi une étape importante de sa vie, celle de son mariage. Elle était devenue séduisante et gracieuse, aimait sortir et danser et elle avait beaucoup de succès. Ses parents choisirent pour elle et se réjouirent d'unir leur fille aînée à la famille de Bonnault d'Houët, une famille de Bourges profondément catholique et royaliste, en la personne du fils aîné, Joseph. Tombé gravement malade, Joseph meurt le 1^{er} juillet 1805, moins d'un an après leur mariage. Le drame de la mort de Joseph est vivement ressenti par



Blason de la vicomtesse de Bonnault d'Houët, « Bien faire et laisser dire ». Cliché AFCJ.

Victoire qui attend un enfant, né deux mois plus tard : Eugène. Cette naissance, sa foi religieuse profonde et son énergie naturelle vont l'aider à surmonter la douleur de la séparation qu'elle avait subie. Entre parents et beaux-parents, la vie reprend et Victoire est passionnément attachée à son fils.

III. L'acceptation de l'appel et les débuts de l'œuvre

L'entrée d'Eugène au collège de Jésuites d'Amiens, Saint-Acheul, en 1814 correspond à une grande remise en question de la vie de Victoire.

Ses maîtres spirituels, tous jésuites, de nouveau autorisés en France, se font à la fois ses conseillers et adversaires. De manière tout à fait inattendue, elle est amenée à offrir l'hospitalité au Père Varin pendant les Cents-Jours de Napoléon. Le P. Varin était connu pour ses sympathies royalistes actives, ses supérieurs ont jugés plus prudent de l'inciter à se dissimuler. Victoire va donc l'héberger tout ce temps dans sa propriété de Parassy près de Bourges. Elle a donc eu l'occasion, au contact de ce jésuite, de découvrir dans toute sa richesse la pensée de saint Ignace de Loyola, fondateur de la Société de Jésus au XVI^e siècle. Elle apprend à prier avec Ignace, le P. Varin lui fait faire les trente jours de retraite, qui vont changer sa vie : elle s'attache

au Christ, elle apprend à discerner, à relire sa journée, à trouver Dieu en toutes choses, à s'unir au Christ, à vivre de la spiritualité ignacienne. Elle est saisie par le Christ. Le P. Varin est devenu son directeur spirituel. Il

Elle a donc eu l'occasion, au contact de ce jésuite, de découvrir dans toute sa richesse la pensée de saint Ignace de Loyola

lui suggéra d'entrer dans la Société du Sacré-Cœur qu'il venait d'aider Sophie Barat à fonder. Elle a répondu : « Non cela ne sera pas », et comme il insistait, elle dit : « Mon Père, que me servirait de plier ma volonté à la vôtre, si Dieu ne le veut pas ? ». Victoire ne savait pas encore ce qu'elle voulait faire, mais elle savait nettement ce qu'elle ne voulait pas. Le P. Varin, qui était son ami, a semblé devenir son ennemi. Pendant trois ans, il l'a soumise à une très pénible alternance, tantôt essayant de décourager ses projets, tantôt au contraire lui reprochant son manque de foi. Il craignait la fondation d'une congrégation qui aurait paru comme une branche féminine des Jésuites.

La pauvre veuve est terriblement malmenée. Mais en 1820, après des vœux de chasteté, elle se lance

et accueille dans une maison d'Amiens des petites filles de milieux très défavorisés. Le sens de sa fondation lui apparaît peu à peu, et les obstacles jaillissent sans cesse, familiaux ou spirituels. Les maisons d'éducation ne tardent pas à se multiplier, il est temps d'officialiser cette petite société.



Premier couvent des Fidèles Compagnes de Jésus, fondé à Amiens en 1820. Cliché AFCJ.

IV. Développement et consolidation

La première maison s'ouvre à Amiens avec deux jeunes filles et sept fillettes. L'année 1822 a marqué le véritable essor de la nouvelle Société. Plusieurs compagnes se sont engagées au côté de Marie Magdeleine (c'était désormais ce prénom que portait Victoire, devenue religieuse), très vite les nouvelles Sœurs ne vont pas tarder à être quatorze, elles accueillent dans la journée 70 fillettes et jeunes filles pour leur faire la classe et, le soir venu de 19 h à 22 h, environ 80 ouvrières de fabriques voisines pour s'instruire et entendre parler de Dieu. Ces ouvrières revenaient le dimanche après-midi pour passer quelques heures de loisir en compagnie des religieuses et de la Supérieure. Marie Magdeleine avait désormais le bonheur de bénéficier de l'appui et de la protection de l'évêque d'Amiens, M^{gr} Gallien. Bientôt suivent Nantes, Sainte-Anne-d'Auray, Amiens. Sur ses conseils « Le moment est venu d'aller à Rome, vous apprendrez du Chef de l'Église quelle est la volonté de Dieu. Partez et soyez assurée que le Seigneur sera partout avec vous... »

M^{me} d'Houët va aller à Rome présenter la fondation de la petite Société. Le pape Léon XII accorde un Bref de Louanges le 31 juillet 1826, en la fête de Saint-Ignace. À défaut de l'approbation des Constitutions, elles reçoivent l'appellation de « Compagnes de Jésus » auquel elle tenait tant. Même si Léon XII avait ajouté « Fidèles », elle avait obtenu du Saint-Siège un réel soutien et un puissant réconfort (sa signature sera toujours suivie de « c.j » jusqu'en 1847-1848, ensuite elle signera f.c.J.).

La petite Société se développe rapidement avec une feuille de route retenant quatre grands principes : être des femmes de prière, des éducatrices, des guides spirituels, des missionnaires. Conformément à ses Règles, en novembre 1826, la nouvelle Société a élu une Supérieure générale,



“Dieu a tout conduit Lui-même.”

c'est Marie Magdeleine Victoire qui a été choisie à l'unanimité. Trois ans plus tard, une autre maison est ouverte, à Langres en Champagne, c'est une œuvre nouvelle, celle des retraites pour les femmes, sur la base des Exercices de saint Ignace. À cette maison étaient annexés une école et un noviciat. Mère Marie Magdeleine sillonne les

routes de France, d'Italie, d'Irlande, d'Angleterre où la religion catholique avait été autorisée en 1829. Abnégation et simplicité pour les Sœurs, exigence et qualités de l'enseignement pour les enfants sont les marques de ces nombreux établissements. Pour éviter les tensions entre l'Italie et le Saint-Siège, elle installe une maison à Carouge, en Suisse. La Société des Fidèles Compagnes

La petite Société se développe rapidement avec une feuille de route retenant quatre grands principes : être des femmes de prière, des éducatrices, des guides spirituels, des missionnaires

de Jésus était par nature, tout comme ses adversaires jésuites et pour les mêmes raisons, ultramontaine, car spécialement et expressément dévouée au pape d'après ses statuts. Grégoire XVI donnera son approbation malgré l'opposition totale du Général des Jésuites. En 1837, lors du second voyage à Rome, avec M^{me} Joséphine Petit, M^{me} d'Houët est reçue par le pape : « Je sais tout le bien que vous faites, leur dit-il, continuez, Dieu vous bénira. » La fondatrice lui a fait part des tentatives de certaines autorités religieuses de vouloir détacher certains établissements appréciés de tous, de sa Société. Grégoire XVI la rassure : « Impossible, l'Institut est approuvé et ne se compose pas d'une seule maison, mais de toutes. En même temps que l'Institut, est reconnue également l'autorité de la Supérieure. Telle est la décision du Pape et nul dans l'Église n'est supérieur au Pape ». Puis le pape a ajouté : « Toutes les œuvres de Dieu souffrent de persécutions. Vous portez un beau nom, mais vous devez en subir les conséquences et, comme compagnes de Jésus, souffrir avec Lui ». L'autorité du pape dans l'Église n'était pas encore celle qu'elle deviendrait une trentaine d'années plus tard, ce n'est qu'en juillet 1870 que le concile Vatican I, réuni par le bienheureux pape Pie IX – qui devait succéder à Grégoire XVI en 1846 – promulgua le dogme de l'infaillibilité pontificale, en dépit d'ailleurs, de l'opposition de nombreux évêques français.

En 1838, coup sur coup, elle va devoir fermer Châteauroux et Bourges. L'évêque qu'elle appréciait beaucoup par ailleurs, voulait qu'elle change les Règles de sa congrégation dans un sens moins ultramontain. Elle dut fermer Langres car l'évêque très gallican voulait que la Société dépende entièrement de lui et non de Rome, ce que la Supérieure a évidemment refusé. Marie Magdeleine aurait pu se décourager, elle a fait arrêter les constructions à Carouge. Mais à défaut de miracle, elle a reçu un puissant encouragement : un des cardinaux de la Curie, le cardinal Castracane, lui a en effet écrit pour lui faire savoir que le pape lui recommandait d'aller de l'avant, en continuant à se comporter comme elle l'avait toujours fait jusqu'alors.

Elle a aussitôt recouvré son ardeur coutumière et s'est lancée à nouveau avec énergie dans le travail d'extension de sa fondation. De nouvelles maisons sont ouvertes : Asti en Piémont, Nice, Menotey dans le Jura près de Dole. À Paris, M^{gr} Affre qui avait bien connu la fondatrice quand il était vicaire général du diocèse d'Amiens et avait été le premier chapelain de la maison d'Amiens, reçut chaleureusement M^{me} d'Houët et l'encouragea à fonder un établissement dans la capitale. Elle achète donc une vaste propriété dans le sud-est de Paris au 63, rue de la Santé. Elle fait construire un pensionnat, une maison d'éducation, un noviciat et elle y implantera la Maison généralice. Elle acquiert aussi dans le village de Gentilly, à 2 km au sud de Paris, une propriété (actuellement stade Charlety) où elle crée une petite école puis un orphelinat. Dans la mesure du possible, elle jumelait école payante et école gratuite, l'une finançant l'autre. La vénérée Mère Fondatrice s'éteint le 5 avril 1858, à Paris, dans sa petite



Pensionnat des Fidèles Compagnes de Jésus à Nantes. Cliché AFCJ.

chambre conservée en l'état. Elle est morte sans avoir connu de dénouement à ses difficultés avec les Jésuites, mais la Société a continué à se développer dans le monde et les relations avec les Jésuites dans toutes les parties du monde étaient normales et amicales. Mais chaque fois que la Supérieure générale demandait l'approbation des Constitutions au Saint-Siège, on ressortait le même procès et ceci jusqu'en 1920 à la refonte du Droit canonique qui indiqua pour la révision des Constitutions, les mêmes normes aux congrégations religieuses.



Portrait de Mère Marie Magdeleine, fondatrice des Fidèles Compagnes de Jésus. Cliché AFCJ.

En 1921, une lettre de la Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts Séculiers (SCRIS) en réponse à une nouvelle demande d'approbation des Constitutions, demandait à la Supérieure générale d'alors, de diviser la Société en provinces et de rouvrir les maisons françaises, ce qui n'a pas été fait. Ce n'est qu'après le concile Vatican

II, en 1966, que la Supérieure générale est allée rencontrer le Père Arrupe pour lui demander d'autoriser la Société à reprendre ses Constitutions d'origine. Le P. Arrupe a été très accueillant et a souhaité enterrer la hache de guerre. Il a donné son accord et nommé deux experts jésuites pour nous aider à bien assimiler les Constitutions. Elles ont été approuvées par le Saint-Siège en 1985, après un sévère toilettage. En 1970, Paul VI a déclaré l'héroïcité des vertus chrétiennes de la

vénérable Marie Magdeleine Victoire de Bengy de Bonnault d'Houët. Et le 21 septembre 2013, un reliquaire contenant les restes du corps de Marie Magdeleine Victoire a été transféré depuis la Grande-Bretagne où son corps résidait depuis 1905, à l'église Saint-Dominique à Paris XIV^e. Maintenant les Fidèles Compagnes de Jésus prient pour un miracle !

Ce n'est qu'après le concile Vatican II, en 1966, que la Supérieure générale est allée rencontrer le Père Arrupe pour lui demander d'autoriser la Société à reprendre ses Constitutions d'origine qui ont été approuvées par le Saint-Siège en 1985, après un sévère toilettage

V. Une œuvre durable depuis presque deux siècles

Les fondations se répandent au Canada, en Australie, et plus tard en Bolivie, en Argentine, en Orient ou encore en Roumanie. Les écoles perdurent comme Notre-Dame-de-France à Paris. Les restes mortels de Marie Magdeleine Victoire se trouvent désormais dans l'église Saint-Dominique où ils sont vénérés par des générations

d'élèves, en attendant la béatification un jour, si Dieu le veut, lui qui « a tout conduit lui-même ».

Bibliographie:

Aux Archives de Paris, 63 rue de la santé, 75013 Paris :

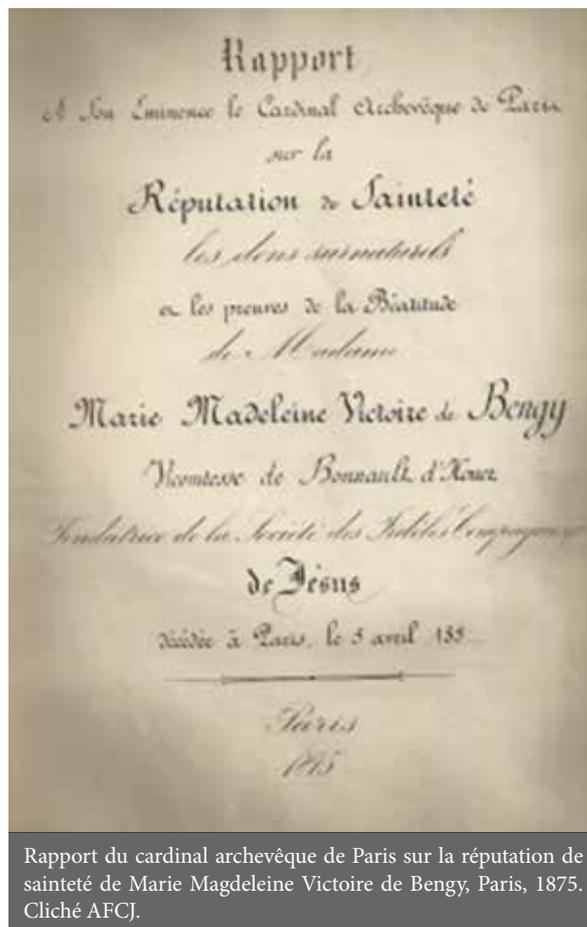
- *Les Vertus et les Œuvres de la Servante de Dieu Marie-Magdeleine Victoire de Bengy, vicomtesse de Bonnault d'Houët, fondatrice de la Société des Fidèles Compagnes de Jésus*, par le Père Stanislas, f.m. capucin de la province de Paris, Paris, éd. Mersch, 1900.

- *Vie de Madame de Bonnault d'Houët*, par M. l'abbé Martin, Ed. Tolra & Haton, Paris, 1863.

- Histoire de la Fondation et des premières années de la Société des FCJ, telles qu'elles sont rapportées dans les Mémoires de la vénérable Marie Magdeleine Victoire de Bengy, vicomtesse de Bonnault d'Houët, FCJ. Pro manuscrito.

Aux Archives de Londres :

- Lettres autographes de la fondatrice.



Rapport du cardinal archevêque de Paris sur la réputation de sainteté de Marie Magdeleine Victoire de Bengy, Paris, 1875. Cliché AFCJ.

Une belle illustration de mise en valeur de nos archives : le dictionnaire biographique des Frères Prêcheurs

Fr. Jean-Michel Potin

Archiviste de la Province dominicaine de France
Administrateur de l'AAEF

I. Genèse du projet

La « mode » des dictionnaires religieux est apparue dans les années 1980. On ne remonte pas ici aux siècles précédents où l'on pourrait trouver, en tous cas pour les dominicains, des publications qui ressemblent à des dictionnaires : *L'Année dominicaine* (1678/1716), Quéatif et Echard (1719/1721), le Tournon (1743/1749), voire peut-être même Bernard Gui (mort en 1331) qui compilait des listes et des catalogues. Ce sont peut-être les débuts des dictionnaires et en tous cas les ancêtres des prosopographes.

La collection « Beauchesne » des Dictionnaires religieux – sous la direction de Jean-Marie Mayeur et d'Yves-Marie Hilaire –, s'est étalée de 1985 (le n° 1 : les Jésuites) à aujourd'hui (le dernier de la collection, le n° 11 pour le diocèse d'Arras date de 2013).

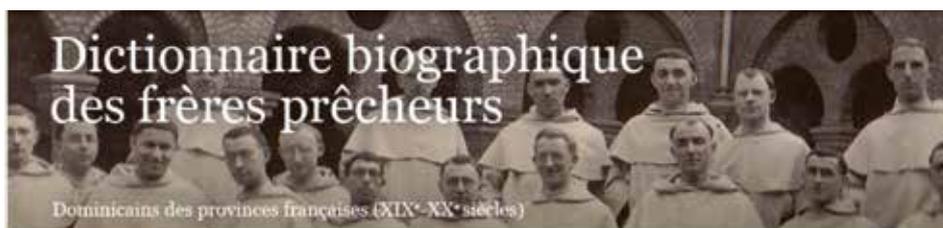
D'autres dictionnaires thématiques sont apparus : le *Dictionnaire des évêques*¹, le *Maitron*² notam-

ment pour le monde ouvrier. Les dominicains étaient en retard dans cette affaire. Il y avait bien eu des tentatives d'élaboration d'un dictionnaire des Frères Prêcheurs mais les projets se succédaient sans jamais aboutir. Quand je suis arrivé aux Archives de la Province dominicaine de France en octobre 2006, je me souviens d'une réunion sur ce sujet avec Jean-Marie Mayeur et Yves-Marie Hilaire. Le projet comportait un certain nombre de noms de Frères sur lesquels il fallait se mettre d'accord puis ensuite proposer des noms d'auteurs pour la rédaction des notices.

La question du choix des noms de Frères était très problématique : prendre les « grands » dominicains, très connus, ceux que tout le monde déjà connaissait ? Quel intérêt ? En même temps, il était impossible de proposer des noms moins connus

ou même inconnus pour deux raisons : manque d'archives (seuls les « grands » laissent des archives) et manque de rédacteurs de notices pour les moins connus. De plus, une autre pierre d'achoppement, due à l'organisation même de l'Ordre dominicain, apparaissait : les femmes ! L'Ordre est composé de 3 branches : laïcs, moniales et Frères auxquelles il faut ajouter les Sœurs apostoliques. Quelques propositions allaient dans le sens de rédiger des notices pour certaines Sœurs mais on retombait alors dans le problème rencontré précédemment avec les Frères : quelles

La question du choix des noms de Frères était très problématique



Dictionnaire biographique des Frères Prêcheurs, page d'accueil. Cliché dominicains.revues.org.

¹ Dominique-Marie DAUZET et Frédéric LE MOIGNE (dir.), *Dictionnaire des évêques de France au XX^e siècle*, Paris, Cerf, 2010, 848 p.

² *Le Maitron*, dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social : maitron-en-ligne.univ.paris.fr.



Fr. Jean-Michel Potin, intervention du 11 mars 2015, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché C. Hirsch-Poynard.

Sœurs ? Sur quels critères ?, etc.

L'affaire s'enlisait donc, à moins tout simplement que Dieu nous ait poussé à la patience en attendant un heureux événement. Au début de l'année 2011, en tant qu'archiviste de la Province dominicaine de France,

j'ai reçu deux chercheurs – historiens et sociologues à la fois –, membres d'un laboratoire de sociologie au CNRS : M. Tangi Cavalin et M^{me} Nathalie Viet-Depaule. Depuis plusieurs années déjà, ils travaillaient sur la Mission de France et les prêtres ouvriers, donc sur les réseaux ecclésiaux. De plus, ils collaboraient au *Maitron*, ce dictionnaire du monde ouvrier.

Ils vinrent me proposer d'élaborer un dictionnaire des dominicains français, me disant tout d'abord que cela manquait et, ensuite, qu'ils souhaitaient le faire sur un support numérique et non plus papier, ce qui permettait d'évacuer la question de la limitation physique et donc de la limitation numérique des Frères. Le dictionnaire devait traiter de la totalité des Frères dominicains depuis la restauration de l'Ordre par le Père Lacordaire en 1839 jusqu'à aujourd'hui. Ce qui correspond à 4 500 Frères.

Depuis la proposition initiale, quelques ajustements ont été apportés : prendre tous les dominicains français – pas seulement ceux de la Province de France mais également ceux des Provinces de Lyon et Toulouse –, arrêter à la date de 1972 qui correspondait à la crise de la sécularisation dans les Provinces dominicaines (suspension des Facultés canoniques du Saulchoir, absence de vocations...) et de se limiter aux Frères morts pour éviter l'histoire trop contemporaine, si difficile à faire.

Les relations de ces deux chercheurs avec le CNRS, dont ils sont tous les deux membres d'un laboratoire de sociologie, ont permis de passer un partenariat avec le CLEO (Centre pour L'édition Électronique Ouverte), soutien logistique du site, quand les dominicains apporteront la matière première : les sources archivistiques ; et les chercheurs la valeur ajoutée : la rédaction des notices.

Aujourd'hui, 70 rédacteurs travaillent chacun sur plusieurs dizaines de notices.

L'intérêt intellectuel de cette méthode est sa nouveauté, due notamment au progrès technique. Il se loge dans ce que l'on nommait d'un nom pompeux mais intéressant : la prosopographie.

II. La prosopographie

Derrière ce nom barbare se cache, je crois, une nouvelle manière d'écrire l'histoire, aidée, en cela, par le progrès technique.

Avec la prosopographie, on rejoint chacun des mortels directement mais pris dans un réseau. Nous sommes donc au confluent à la fois de la biographie – histoire individuelle des hommes –, et du réseau social puisque le but est de montrer le lien entre ces hommes.

La technique numérique par son absence de limite, la possibilité de croiser textes, vidéos et les liens hypertextes permettent une prosopographie dynamique.

III. L'accès aux Archives

La première demande des chercheurs a été l'accès « généreuse » aux archives. Leur expérience leur avait montré que l'Église était « chiche » dans ce domaine. Donc, dès le début, ils ont posé cela en préalable, au nom même de la méthode.

Connaissant comme eux, les mœurs de l'Église dans ce domaine, j'ai indiqué que cela ne m'appartenait pas mais dépendait du Prieur provincial qui est le garant des Archives de la Province. Une réunion a été organisée où le Prieur provincial de l'époque n'a vu aucune difficulté à communiquer. Nous avons bien pris soin de préciser les limites du projet : seuls les Frères entrés dans l'Ordre avant 1972 et décédés pouvaient faire l'objet d'une notice. Pour les Frères qui avaient quitté l'Ordre et qui avaient des héritiers, il était nécessaire d'obtenir leur accord. Une dérogation pouvait exister pour les Frères vivants mais avec leur strict accord tant sur la forme que sur le fond. Mais aucune dérogation, à l'heure actuelle, n'a encore été demandée.

Une fois ces principes adoptés, il fallut se donner des règles internes. La première était la confiance. Quelques dossiers n'étaient pas communicables

La technique numérique par son absence de limite, la possibilité de croiser textes, vidéos et les liens hypertextes permettent une prosopographie dynamique

Seuls les Frères entrés dans l'Ordre avant 1972 et décédés pouvaient faire l'objet d'une notice

et d'autres posaient des questions déontologiques. Les deux archivistes des Provinces françaises – Fr. Augustin Laffay pour la Province de Toulouse et moi-même pour la Province de France –, avons fait le choix de jouer franc-jeu avec les deux chercheurs et jusqu'à présent nous n'avons pas eu à le regretter : doit-on utiliser cette information ? Doit-on le dire ? Qu'est-ce que cela dit du Frère ? de l'Ordre ? Les conversations, les discussions ont été nombreuses mais jamais tendues et les désaccords jamais longs. Ce qui était en jeu était l'honnêteté vis-à-vis du Frère, vis-à-vis de chacun d'entre nous.

Cela nous a obligés à « bouger ». Forcément. Les chercheurs sont entrés dans un monde qui n'était pas le leur et où il leur a fallu entrer dans les cellules des Frères, dans leur intimité mais pas trop pour

ne pas la violer. Et je dois dire que leur délicatesse, en l'espèce, a été, en tout point, exceptionnelle. Je n'ai jamais pris en défaut leur respect envers nous.

De l'autre côté, il nous a fallu, aussi, nous, bouger : lire la multiplicité des notices élargit la vision que nous avons de l'Ordre. Forcément. Le nombre de Frères qui ont quitté (un tiers) oblige à prendre au sérieux la sortie de l'Ordre comme faisant partie de la vie de l'Ordre.

Au final, le projet est en train d'apparaître et en même temps, il n'en est qu'à ses débuts. Corrections, ajustements sont possible grâce au support numérique. Et puis, il va y avoir les réactions des lecteurs sur des Frères bien connus et d'autres moins. Tout cela est attendu avec impatience.

Notices biographiques | A

AMOUDRU Jean-Baptiste

AMOUDRU Maurice Félix Marie à l'état civil ; AMOUDRU Jean-Baptiste en religion

Nathalie Viet-Depaule

Résumé | Index | Historique | Texte | Sources | Œuvre | Illustrations | Citation | Auteur

Résumé

Né le 31 août 1878 à Dole (Jura), mort le 12 octobre 1961 à Rouen (Seine-Inférieure puis Seine-Maritime).
 Professeur d'apologétique puis de théologie à Ottawa et à Montréal (Canada) ; curé de Notre-Dame de France à Saint-Petersbourg (Pétrograd puis Leningrad) de 1907 à 1935 ; évêque de Pyrgos et administrateur apostolique du diocèse de Leningrad.

Entrées d'index

Géographique : Amiens, Flavigny, Ottawa, Montréal, Nancy, Le Havre, Province de France

Thématique : École biblique de Jérusalem, L'année dominicaine, Sœurs dominicaines de Château-Thierry, Sœurs dominicaines de Pensier, Sœurs dominicaines de Béthanie, Institut dominicain séculier de Jésus crucifié à Rouen, Sœurs dominicaines de la Présentation de Tours, dogmaticiens

Personnes citées : Amoudru Paul, Cormier Hyacinthe-Marie, Liberoir Marie-Albert, Cuny Ambroise, Louis Raymond, Florent Michel, Amoudru Jacques-Dominique, Gillet Martin-Stanislas, Avril Albert-Marie, Kopf Joseph

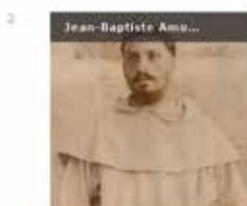
Historique

Notice validée et mise en ligne le 09/01/2015.
 Iconographie ajoutée le 07/02/2015.

Texte intégral

• Vestition pour la Province de France : 25 septembre 1895 à Amiens
 • Profession simple : 25 septembre 1896 à Amiens
 • Profession solennelle : 26 septembre 1899 au couvent Saint-Étienne à Jérusalem
 • Ordination sacerdotale : 21 septembre 1901 à l'église patriarcale de Jérusalem
 • Ordination épiscopale : 30 avril 1935 à Saint-Louis des Français à Moscou

1 Issu d'une vieille famille implantée à Dole depuis des générations (un de ses ancêtres paternels, architecte, avait été maire de la ville de 1790 à 1791), Maurice Amoudru est un des dix enfants de Stanislas Amoudru, fils d'un avocat, avocat lui-même, et de Madeleine Louvet, fille d'un notaire dolois. Il grandit dans un milieu profondément chrétien : son père, membre de la conférence de Saint-Vincent de Paul, avocat diocésain de l'archidiaconé de Dole, membre de l'archiconfrérie du Saint-Sacrement, deviendra tertiaire dominicain le 18 septembre 1898 sous le nom de frère Dominique ; un de ses frères, Paul Amoudru*, lui succédera en 1896 dans l'Ordre des frères prêcheurs sous son prénom d'état civil mais en sortira avant la fin du noviciat ; deux de ses sœurs seront des filles de Saint-Vincent de Paul ; une autre de ses sœurs sera novice chez les ursulines.



2 Tout jeune bachelier, Maurice Amoudru demande à entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique. Âgé de dix-sept ans, il reçoit l'habit sous le nom de frère Jean-Baptiste. Il fait son noviciat à Amiens*, passe un an à Flavigny* (1896-1897) puis est envoyé à l'École biblique de Jérusalem* pour terminer ses études. Ayant obtenu son doctorat de théologie en mai 1902, il donne des cours d'apologétique pendant un an à Jérusalem puis est envoyé comme professeur au Canada

Radiographie de l'archiviste

M^{me} Cécile Souchon

Chartiste, archiviste paléographe,

Ancien conservateur des cartes et plans aux Archives nationales

Cette intervention m'a été demandée pour éclaircir un point souvent indistinct : qu'est-ce qu'un « archiviste » a de particulier ? D'où cette idée de radiographie, technique qui permet de rendre visible ce qui ne l'est apparemment pas.

I. La fonction d'archiviste

Celui qui reçoit ce titre reçoit en fait une fonction, liée à des responsabilités, parfois antérieure à une formation adaptée, et pas toujours désirée. Cependant, il me semble passé le temps où l'on désignait pour les archives le plus jeune (comme dans la chanson) ou le dernier arrivé, ce qui relève de l'absurde.

Aux qualités discernées chez la personne vont s'ajouter connaissances théoriques et pratiques, puis expérience

Aux qualités discernées chez la personne, données souhaitables : goût pour l'ordre, discrétion, enthousiasme, bon sens, conscience professionnelle, bienveillance, curiosité d'esprit, sans minimiser les aptitudes physiques (bons yeux, absence de dyslexie, des forces et pas d'allergies...) vont s'ajouter connaissances théoriques et pratiques, puis expérience : données acquises, ou qui s'acquièrent. Si l'archiviste est recruté (sur dossier, sur entretien, par concours...), on attend de lui en outre des compétences, c'est-à-dire la mise en œuvre

immédiate de ce qui est évoqué ci-dessus. Ce profil de poste est somme toute assez banal. Il faut y ajouter une dimension particulière : un archiviste aura une fine perception du temps, et n'aura pas de problèmes avec la chronologie : les archives font entrer dans la durée, les siècles, les années, elles évoquent les vivants du passé, elles révèlent les traces laissées par des événements qui méritent étude et attention pour ne pas risquer l'anachronisme. Gérer des archives n'est pas gérer une bibliothèque (livres, manuscrits), ni un dépôt d'art sacré (orfèvrerie, habits liturgiques...), ni un musée (tableaux, mobilier, objets en trois dimensions...), bien qu'il soit encore courant que l'archiviste (surtout dans les abbayes et congrégations) reçoive le tout dans ses attributions ! Si on doit appliquer dans tous les cas les mêmes précautions liées à la conservation de ces diverses richesses mémorielles ou patrimoniales, les archives



caracolent dans toutes les époques (y compris les proches) sur tous les supports de l'écriture, y compris les virtuels, mais elles sont certainement les plus fragiles, celles qui disparaissent le plus facilement et le plus silencieusement. On entend parler hélas plus souvent d'incendies de bibliothèques (Lyon, Saint-Petersbourg récemment, Weimar...) ou de pillages de musées (Ex-Yougoslavie, Irak), que de disparitions d'archives...

L'archiviste conserve donc, souvent seul et avec les moyens qui lui sont offerts, des rapports, des correspondances, des dossiers, des boîtes, des caisses, des registres, des carnets, des albums, des rouleaux, des plans, des photographies, des images, des enregistrements, des mètres linéaires de documents, qui n'ont pas été calibrés pour faciliter ses rangements dans l'espace qui lui est assigné. Il collecte, en tenant compte de la provenance des documents (autorités ecclésiastiques, supérieur, économe, responsables de domaines d'activité...), trie (donc jette), analyse, classe (c'est là qu'intervient le bon sens), inventorie, cote, liste, saisit des kilomètres de descriptifs, participe avec profit à des échanges (colloques, journées d'étude, stages) et des expositions (valorisation), il manie des outils qu'il faut apprivoiser (inventaires, répertoires, ordinateur, bases de données...), publie en feuilles, en classeurs, en listings, en volumes, les résultats de son travail, qui composent le miel de ses obligés : la communauté (ou le diocèse) à laquelle il appartient

d'abord, mais aussi les lecteurs, chercheurs, étudiants, demandeurs de toutes catégories, tous âges, tous styles, et pourrait-on dire, toutes curiosités... Ce travail complexe est moins spectaculaire que celui du bibliothécaire, qui constitue et tient à jour le fichier-auteurs et le fichier-matières de sa bibliothèque, immédiatement accessibles, bien qu'il aboutisse



Salle de lecture. Cliché Archives diocésaines d'Arras.

au même point d'impact : la mise à disposition de l'administration qui en a besoin, et de la recherche qui en est gourmande. D'ailleurs en cela, l'archiviste fait œuvre de documentaliste, puisque les demandes de renseignements qui lui arrivent portent sur des personnes, des lieux, des concepts, des sujets qui sont, de par l'organisation des fonds d'archives (provenance et respect des fonds) dispersés dans le millefeuille documentaire, comme des pépites dans une rivière !

II. L'archiviste : un métier à part

Alors en fin de compte, en quoi l'archiviste se distingue-t-il de ses collègues, bibliothécaires ou documentalistes ? C'est lui qui organise : et la masse héritée (grande ou petite), et les fonds qu'il fait rentrer ou qui lui sont confiés. Or, pour organiser, il faut comprendre, accroître sa connaissance du domaine couvert. C'est ainsi qu'on devient spécialiste sans même s'en rendre compte... Il est clair cependant que personne n'est omniscient. Il faut donc raisonner à partir de la vie des gens (personnes-fonds privés) ou des attributions des services dans leur spécialité (finances, architecture, évangélisation...). C'est lui qui gère : généralement, personne ne pénètre dans le local des archives sans son accord, parce que tout ordre a une logique qui n'est pas toujours évidente lorsqu'il concerne une quantité précieuse et importante de documents, parce que le secret professionnel peut engager des responsabilités (sans interférer avec la neutralité la plus rigoureuse), parce que les archives sont parfois victimes du vol ou d'actes regrettables et stupides... C'est lui qui répond : l'archiviste est un médiateur, un passeur, comme l'avait dit un jour, lors de journées de l'AAEF, M. Bruno Delmas, il détient un capital-confiance non négligeable, qu'il entretient en continuant lui-même à se former / s'informer. Sans cela, le risque pour lui serait de se créer un royaume, un donjon d'où les autres seraient

exclus ou dans lequel ils seraient considérés comme indésirables. S'il veille sur les archives de son institution, il est le garant d'une transmission impérieuse, il ne peut pas faire de son domaine un coffre d'avare, sauf à vouloir périr avec lui

; son premier juge en la matière sera son successeur ! L'archiviste ne répond à ses missions que s'il s'efforce d'incarner la personne-ressource pour tous ceux qui ont recours à lui, à sa perspicacité, à ses connaissances, et même à ses ignorances. Qui dit ressources, entend aussi « sources » : c'est peut-être là précisément que réside la particularité indépassable de l'archiviste : il est au plus près des sources de tout travail à base d'archives, à la racine des décisions, discussions, hésitations, à la conception des projets ou des drames qui façonnent l'histoire de son domaine, de toute notre société, avant même qu'ils soient confirmés ou infirmés par le déroulement des événements. Ensuite seulement, on lit les livres qui leur sont consacrés !

Si le travail de l'archiviste est souvent solitaire, l'archiviste ne doit pas le rester : il peut (il doit) communiquer au sein de son institution, et pour ma part je préconise vigoureusement le rapport annuel d'activité qui est objectivement un bon moyen d'appréciation pour soi-même de ce qui est fait, de ce qui reste à faire, des moyens qu'il faut espérer ou demander, des personnes qui ont obtenu des renseignements et pris du temps. Il peut (il doit) communiquer et échanger avec ses collègues, demander conseil et se former (AAEF, stage international du SIAF [service interministériel des Archives de France]...), se documenter sur les outils disponibles en archivistique (manuels, publications, logiciels) et se poser mille questions qui le font avancer dans sa pratique, tout en sachant qu'il n'est ni éternel, ni propriétaire de ce dont il a la charge, ni unique en son genre.



M^{me} Cécile Souchon, intervention du 11 mars 2015, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché C. Hirsch-Poynard.

Beaucoup de congrégations françaises d'ancienne fondation sont désormais internationales, après avoir été longtemps missionnaires : les archivistes de l'AAEF auront à réfléchir à l'implication de cette donnée relativement récente sur le sort des archives religieuses dans cette configuration nouvelle (lieu de conservation, numérisation, microfilm, dépôt...) sans oublier une chose : les données numériques qui ont l'air d'être la panacée universelle ne sont pas fiables à l'aune des durées de vie des archives. Or nous souhaitons tous longue vie aux archives et aux archivistes !

Si le travail de l'archiviste est souvent solitaire, l'archiviste ne doit pas le rester

« Frères dans la Grande Guerre » : un atelier-exposition aux multiples facettes

M^{me} Marie Rablat

Archiviste provinciale de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu
Administrateur de l'AAEF

En 2014, les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale ont commencé. Les initiatives se multiplient, sous les formes les plus diverses, pour exhumer des aspects encore peu connus du conflit. Ce centenaire est une bonne occasion de faire parler nos archives !

*Ce centenaire
est une bonne
occasion de
faire parler nos
archives !*

En effet, un grand nombre d'entre nous conserve des témoignages relatifs à l'action des religieux et religieuses durant cette période. Chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu de la province de France, 66 religieux ont été mobilisés et la congrégation a accueilli des hôpitaux militaires au sein de

ses établissements pour le soin des malades et blessés venus du front. Cette action a généré de nombreux documents : correspondance de Frères-soldats, cahiers de souvenirs de guerre rédigés a posteriori, cartes postales patriotiques, photographies, correspondance des couvents-hôpitaux transformés en ambulances militaires... Des sources qu'aucun chercheur n'a encore exploitées et que le centenaire offre l'occasion de mettre en valeur. Mais sous quelle forme ?

I. Les prémices du projet

Le centre médico-social Lecourbe de la Fondation Saint-Jean-de-Dieu à Paris possède un institut d'éducation motrice doté d'une école et un collège destiné aux enfants handicapés. Lors d'un passage dans cet établissement, j'ai eu l'occasion de discuter avec une professeure d'histoire-géographie, M^{me} Blanca Gallego, qui enseigne au collège et que l'inspection incitait fortement à commémorer le centenaire avec ses élèves. Elle m'avait donc interrogée sur le monument aux morts de la guerre de 1914 situé dans l'établissement. Qui étaient ces Frères ? Connaisait-on leur histoire ? L'étude de la Première Guerre mondiale était au programme de 3^e et ses élèves manifestaient un grand intérêt pour le sujet. L'idée de mener un projet commun



La découverte des documents par un groupe d'élèves. Cliché Archives provinciales de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu (OHSJD).

s'est donc très vite imposée : nous allons faire travailler sa classe de 3^e sur les archives des Frères. Ce projet d'atelier nous paraissait intéressant à plusieurs titres. L'intérêt était au départ historique et pédagogique, car il permettrait aux élèves d'étudier l'histoire autrement, de la rendre plus concrète, vivante, grâce à des documents d'époque ; mais il permettrait également de les initier au travail de l'historien, en les laissant expérimenter les difficultés de déchiffrement des manuscrits, confronter les documents entre eux, tenter de les comprendre dans leur contexte et écrire eux-mêmes l'histoire. Cet atelier serait aussi un travail de mémoire, destiné à rappeler le souvenir de ces Frères-soldats et de mettre des visages sur cette liste de noms de « morts pour la France » présente à la fois dans la chapelle et à l'entrée de l'établissement. Et l'exposition qui serait réalisée par les élèves au cours de cet atelier serait un partage de leurs découvertes avec l'ensemble de leurs camarades et du personnel du centre. Ainsi, outre le souvenir

*Outre le souvenir
de la guerre, c'est
aussi les Frères
de Saint-Jean-de-
Dieu qui sont mis
en valeur*

de la guerre, c'est aussi les Frères de Saint-Jean-de-Dieu qui seraient mis en valeur, dans cet établissement où les signes de leur présence tendent à diminuer depuis que les religieux ne sont plus dans les services. Cette

La confrontation avec le document authentique, que le Frère-soldat a vraiment tenu entre ses mains il y a un siècle, est toujours un moment très émouvant

idée d'atelier-exposition, qui ne devait concerner qu'une classe du collège Saint-Jean-de-Dieu, a très vite suscité un grand enthousiasme autour de nous et a rapidement pris plus d'ampleur. M^{me} Gallego enseigne également dans un autre établissement parisien, le collège Fénelon Sainte-Marie, où sa classe de 3^e semblait, elle aussi, très intéressée par le sujet.

Pourquoi ne pas aussi les faire bénéficier de ce travail en atelier ? Notre projet prenait alors une toute autre dimension, une dimension humaine, celle de la rencontre de l'autre, puisqu'allaient travailler ensemble autour d'un projet commun deux classes de 3^e qui ne se connaissaient pas : des élèves handicapés de Saint-Jean-de-Dieu et des collégiens du même âge, venant de l'extérieur et n'ayant jamais été confrontés au handicap. Cet aspect humain a pris une place très importante au sein du projet, une place centrale, jusqu'à faire de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre un prétexte à cette rencontre.

II. Les préparatifs et la mise en place des ateliers

Les préparatifs de l'atelier ont commencé dès septembre. J'ai parcouru l'ensemble des correspondances des Frères soldats, de leurs



Frère Aimé et ses camarades soldats dans les Vosges, 18 juin 1915. Cliché OHSJD.

journaux et de leurs photographies pour dégager six thèmes intéressants à étudier qui correspondraient à six panneaux de la future exposition : un premier sur la mobilisation du Frère et sa formation militaire avant son envoi au front, un deuxième sur la vie de Frère-soldat au combat, un troisième sur le patriotisme des Frères, un quatrième sur la foi dans les tranchées, un cinquième sur les Frères infirmiers au front et enfin un sixième consacré au parcours de Frère Aimé, un religieux qui œuvrait dans l'établissement de la rue Lecourbe avant la guerre et qui avait entretenu depuis le front une correspondance régulière avec sa communauté et les enfants du centre.

Chaque groupe de six élèves issus des deux classes allait être responsable de la réalisation d'un panneau de l'exposition sur l'un de ces thèmes et se verrait remettre pour cela un dossier composé d'une quinzaine de documents (environ dix documents écrits et cinq documents figurés), sélectionnés pour leur adéquation au thème mais aussi pour leur lisibilité. Pour des raisons de conservation, il était impensable de faire travailler les élèves sur les documents originaux, j'ai donc réalisé des fac-similés. Mais lors des séances de travail, j'ai tout de même apporté quelques originaux, car la confrontation avec le document authentique, que le Frère-soldat a vraiment tenu entre ses mains il y a un siècle, est toujours un moment très émouvant.

La logistique assez complexe de l'organisation des ateliers (trouver une plage horaire qui convienne aux deux classes et des salles pour accueillir les travaux en petits groupes ainsi qu'un adulte pour encadrer chacun d'eux) a été grandement facilitée par les équipes des deux établissements qui ont immédiatement soutenu notre projet. Saint-Jean-de-Dieu a prêté ses locaux, les professeurs des deux collèges ont accepté que les ateliers se déroulent sur leurs heures de cours et beaucoup ont pris part au projet en encadrant l'un des six groupes d'élèves, qu'ils soient professeur d'histoire, de français, ou même de mathématiques. La documentaliste de Saint-Jean-de-Dieu nous a également rejoints, ainsi que plusieurs Frères qui ont pu apporter leur connaissance de la congrégation aux élèves lors

Les Frères ne sont pas que des photos jaunies et des lettres poussiéreuses dans des dossiers d'archives, ils sont toujours présents, avec nous, et poursuivent encore aujourd'hui l'œuvre de leurs prédécesseurs

de l'analyse des documents. Leur présence a été très précieuse car elle témoignait également de la continuité de l'histoire : les Frères ne sont pas que des photos jaunies et des lettres poussiéreuses dans des dossiers d'archives, ils sont toujours présents, avec nous, et poursuivent encore aujourd'hui l'œuvre de leurs prédécesseurs.

III. Les séances de travail et la réalisation de l'exposition

Les ateliers se sont déroulés sur trois mercredis matin de novembre-décembre 2014. Le premier mercredi, c'était la découverte. Découverte des documents, mais surtout découverte de l'autre, avec une certaine appréhension des deux côtés, qui s'est cependant très vite dissipée pour laisser place aux échanges. Chaque groupe a déchiffré son corpus de documents, parfois aisément, parfois avec plus de difficultés, découvrant la guerre sous un autre angle, à travers les yeux des Frères en train de la vivre. « Ces lettres sont des témoignages des conditions de vie atroces du front. On voit l'aspect humain, les sentiments des soldats, autrement que dans les livres d'histoire ! », déclara un élève.

Pendant que les groupes travaillaient, quelques jeunes passaient de salle en salle, appareil-photo à la main, pour immortaliser le travail et pouvoir

« Ces lettres sont des témoignages des conditions de vie atroces du front. On voit l'aspect humain, les sentiments des soldats, autrement que dans les livres d'histoire ! »



Analyse des fac-similés pour la rédaction des textes de l'exposition. Cliché OHSJD.

ainsi raconter le projet, photos à l'appui, dans ce qui serait le futur panneau introductif de l'exposition. Pour clore la première matinée de travail, nous nous sommes tous retrouvés pour un temps de recueillement à la chapelle, devant le monument aux morts, où les élèves ont été surpris de retrouver les noms de ceux dont ils venaient juste de parcourir les lettres et suivre le quotidien au front. Le deuxième mercredi, ravis de se retrouver, les jeunes ont repris leur travail, sélectionnant les documents qu'ils souhaitaient exposer et rédigeant un texte explicatif pour leur panneau d'exposition ou encore les légendes des images. Le dernier mercredi a été, quant à lui, consacré à la finalisation des textes et au choix de la présentation des panneaux, laissant une large place aux discussions entre les jeunes, aux questions et aux rires. Pour l'archiviste, ces journées d'atelier sont un moment particulier, inhabituel : passer de groupe en groupe pour répondre aux questions, donner des pistes, ne pas faire le travail à leur place mais laisser les panneaux se construire tous seuls dans la tête des jeunes, pour découvrir, dans le résultat final, un autre regard sur les archives des Frères et leur histoire.

Si le travail des élèves se terminait avec la fin des ateliers, ce n'était pas le cas de celui des organisatrices ! L'exposition était encore virtuelle, sous forme de croquis, textes et photos sur quelques feuilles volantes et clé usb. Il nous fallait encore réaliser matériellement les panneaux d'exposition en répondant aux nombreuses contraintes techniques fixées par les ergothérapeutes pour en faciliter la lecture aux jeunes handicapés et à d'autres liées à l'accrochage dans deux lieux très différents (Saint-Jean-de-Dieu et Fénelon Sainte-Marie). Nous avons choisi de réaliser cette exposition sur kakémonos (panneaux verticaux de toile imprimée) pour faciliter l'accrochage et le transport. Le directeur de la communication de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu nous a aidées à concevoir le graphisme général de l'exposition, afin de me permettre de réaliser la maquette de chacun des panneaux sans avoir à passer par un graphiste et de confier à un professionnel extérieur unique-



Le monument aux morts dans la chapelle. Cliché OHSJD.



ment le travail d'impression. Le résultat final est très satisfaisant. Ce travail a été vraiment enrichissant pour les jeunes. Des témoignages que nous avons reçus des élèves, il ressort que l'aspect humain du projet les a profondément marqués, plus que l'aspect historique. Les uns et les autres appréhendaient beaucoup la rencontre avec des adolescents différents d'eux mais ont été touchés de réaliser qu'ils pouvaient dépasser ces différences et partager beaucoup ensemble, en toute simplicité. Ce travail a également été très enrichissant pour moi qui n'avais pas réalisé d'atelier avec des scolaires depuis bien longtemps et avait eu encore peu

ment aux personnes qu'ils accueillent, est l'un des objectifs de mon travail d'archiviste. Les archives ne sont pas seulement sources de connaissance historique, elles peuvent rassembler, créer du lien, permettre de passer un bon moment ensemble. Pour ce projet, il me semble que cet objectif est atteint.

Les archives ne sont pas seulement sources de connaissance historique, elles peuvent rassembler, créer du lien, permettre de passer un bon moment ensemble

L'exposition a été inaugurée en mars 2015 dans le hall de l'institut d'éducation motrice du centre médico-social de la rue Lecourbe où se trouve le collège, lors de la fête de Saint-Jean-de-Dieu. En mai, elle sera accrochée au groupe scolaire Fénelon Sainte-Marie à l'occasion de la fête du collège, en présence des élèves et de leurs familles. Par la suite, son histoire se poursuivra peut-être : un article sur ce projet dans la revue des Frères invite les différents établissements de la Fondation Saint-Jean-de-Dieu à prendre contact avec nous s'ils souhaitent accueillir l'exposition dans leurs locaux : une manière de renforcer les liens entre nos différentes maisons de France et de rappeler l'histoire des Frères de Saint-Jean-de-Dieu pendant la Grande Guerre, puisqu'après tout, il reste encore trois ans pour célébrer le centenaire !

d'occasions de rencontrer les jeunes de cet établissement. Si ce projet a nécessité beaucoup de temps, beaucoup plus que je ne l'avais imaginé au départ, pour l'organisation, la sélection des documents ou encore la réalisation des fac-similés et des panneaux, les témoignages des jeunes montrent tout le bénéfice qu'ils ont pu en tirer et leur professeure confirme que certains sont vraiment

L'aspect humain du projet les a profondément marqués, plus que l'aspect historique

ressortis grandis de cette expérience. Pour les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, la valeur centrale est l'hospitalité. Avoir pu faire de l'hospitalité avec leurs archives, prouver qu'elles peuvent apporter beaucoup, aussi d'un point de vue humain, aux Frères, à leurs collaborateurs et égale-



Louis Court : le tableau haut-alpin d'une collaboration entre services

M^{me} Hélène et M. Luc-André Biarnais
Bibliothécaire et archiviste du diocèse de Gap et d'Embrun

Un peintre originaire de Guillestre (Hautes-Alpes), Louis Court, a été le sujet des Journées européennes du patrimoine pour le diocèse de Gap et d'Embrun. Ce travail a permis de fédérer les énergies autour de la valorisation d'une personnalité et d'une œuvre du XVIII^e siècle.

I. Qui est Louis Court ?

Il y reçoit un enseignement mêlant le classicisme français et le baroque italien

Louis Court est né en 1670 dans une famille de notables de Guillestre, localité du Dauphiné marquée par la séparation entre catholiques et protestants. Guillestre est située entre Briançon et Embrun, siège de l'archevêché où le jansénisme est encore très influent. Selon Gérard Giordanengo, qui reprend le chanoine Paul Guillaume, Louis Court est pensionné par son frère

François et hérite de son oncle Louis, également peintre, en 1704. Il suit des études au collège d'Embrun tenu par les Jésuites. Il se rend ensuite à l'aca-

démie des Beaux-Arts d'Avignon fondée par Nicolas Mignard. Il y reçoit un enseignement mêlant le classicisme français et le baroque italien.

Sa première œuvre connue date de 1710, il a donc 40 ans. Il s'agit de *Saint Charles Borromée communiant les pestiférés de Milan*, 1710. Trésor de la cathédrale Notre-Dame du Réal d'Embrun. Cliché louiscourt.blogspot.fr.

Brûlart de Genlis, qui prête ses traits au saint représenté sur la toile. Ce tableau est actuellement conservé dans le trésor de Notre-Dame du Réal à Embrun. Suivent des peintures pour les cathédrales de Gap (1712), diocèse voisin, de Die (1713), puis de nouveau pour Embrun en 1714. Peu après, Louis Court étudie à l'Académie Saint-Luc de Rome. Il n'a, pourtant, pas obtenu le fameux prix de Rome comme le mentionne la bibliographie de manière erronée. Il ne reste pas de trace de ce séjour romain sinon les mentions qu'en fait Louis Court et, surtout, sa bien meilleure maîtrise de la perspective, des raccourcis et des compositions. Cela est perceptible dès 1715 dans ses œuvres.



Saint Charles Borromée communiant les pestiférés de Milan, 1710. Trésor de la cathédrale Notre-Dame du Réal d'Embrun. Cliché louiscourt.blogspot.fr.



De Gap à Briançon, en passant par Ceillac et Arvieux, l'œuvre de Louis Court dans les Hautes-Alpes : carte. Cliché louiscourt.blogspot.fr.

À son retour, il œuvre essentiellement dans l'ancien archidiocèse d'Embrun (Briançon, Chorges, Arvieux, Ceillac) et dans l'ancien diocèse de Gap (Chabestan) mais aussi à Lorgues et à Avignon. Il meurt en 1733 dans cette même ville. Un tableau se trouve à Cucuron mais il n'était pas prévu pour cette localité à l'origine.

II. Une œuvre trop peu connue

La vie et l'œuvre de Louis Court étaient connues des cercles culturels haut-alpins grâce aux travaux d'une association, « Les descendants des Court ». Elle a recensé les tableaux, publié un ouvrage de généalogie (1999), puis une biographie (2003). Au-delà de Guillestre, de Briançon et de Gap, le grand public n'avait guère accès à l'œuvre du peintre dans son ensemble et à des analyses pertinentes.

III. L'opportunité des Journées du patrimoine

À la fin de l'année 2013, le responsable de la pastorale du tourisme du diocèse de Gap, M^{sr} Félix Caillet, également curé des paroisses du Guil-

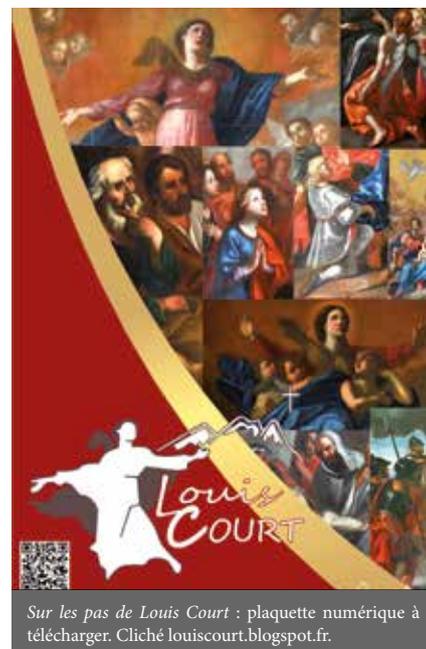
letruis, Hélène Biarnais, responsable de la bibliothèque diocésaine, et Luc-André Biarnais, archiviste, décident de mettre en valeur cet artiste pour les Journées européennes du patrimoine des 20 et 21 septembre 2014. Originaire de Guillestre, nous l'avons vu, son œuvre a une ampleur régionale et se trouve dans plusieurs églises.

L'œuvre de Louis Court a une ampleur régionale et se trouve dans plusieurs églises

Le sujet permettait d'abord de fédérer les énergies diocésaines, particulièrement les curés, et d'offrir un produit fini à des paroisses qui, autrement, n'auraient pu participer aux Journées européennes du patrimoine. Il permettait également de susciter des collaborations avec les offices de tourisme, les services publics (notamment la conservatrice des antiquités et objets d'art) et des entreprises privées : l'une dans le cadre d'un partenariat de financement, l'autre est une entreprise locale d'ingénierie et d'événementiel historique.

Le travail de collecte des informations a duré six mois environ. C'est au début du deuxième trimestre 2014 qu'Hélène Biarnais a travaillé sur l'analyse artistique des tableaux et a préparé un panel d'outils : cartels avec une charte graphique, jeux pour les enfants, site internet associant présentation géographique et analyses transversales (louiscourt.blogspot.fr) et, surtout, une plaquette numérique publiée aux Éditions du Laus.

La première étape a consisté à obtenir l'adhésion de tous les acteurs. Le nombre de réunions a été limité : une seule plénière et trois techniques, plus restreintes. La géographie haut-alpine, où les déplacements s'évaluent en durée plus qu'en kilomètres, favorise la réduction de la réunionite ! Le projet a ensuite été coordonné par messages électroniques.



IV. Une mise en valeur pour le grand public

Les Journées européennes du patrimoine sont promues par les acteurs publics locaux (Comité départemental du tourisme, services municipaux, offices de tourisme...), permettant aux journalistes de se fixer sur les projets les plus aboutis. Il convient de proposer, là aussi, plusieurs possibilités donnant l'occasion aux médias écrits, papier ou électronique, d'avoir des angles différents selon leurs lignes éditoriales. *L'e-media 05*, les sites internet du comité départemental du tourisme, du diocèse de Gap et d'Embrun, les radios *Ram* et *RCF Alpes-Provence* ont, notamment, relayé l'information tandis que la page *Wikipedia* consacrée au peintre a été modifiée en fonction des données nouvelles par un anonyme !

Il aurait été passionnant d'étendre le travail au Var, au Vaucluse et à la Drôme où des tableaux de Louis Court ont été recensés, mais la volonté de focaliser les forces sur l'achèvement du travail à temps l'a emporté. Le souhait que tous les offices de tourisme et services du patrimoine des villes collaborent pleinement n'a pas été exaucé, faute de relais locaux disponibles.

Cependant, le bilan est positif. Les journées ont permis de mettre en valeur quatre tableaux présents dans la crypte de la cathédrale de Gap et récemment réattribués à Louis Court. De même, le tableau de Chabestan, non signé, lui a été attribué durant l'été grâce à ce travail. Trois conférences sur le peintre, son œuvre et son inspiration ont été données durant le

Une personnalité locale dans laquelle les Haut-Alpins peuvent reconnaître l'un des leurs !



Saint Arey, tableau récemment attribué à Louis Court. Église de Chabestan. Cliché diocese-degap.fr.

week-end, rassemblant le public à Guillestre et à Gap. Un ouvrage numérique gratuit – pour qu’il soit accessible au plus grand nombre –, a été réalisé ainsi qu’un circuit pérenne. Celui-ci est identifié par un logo et muni d’un flash-code permettant d’obtenir le document numérique sur tablette ou téléphone mobile. Il met en valeur une personnalité locale dans laquelle les Haut-Alpins peuvent reconnaître l’un des leurs !

V. Quelques œuvres

À **Embrun**. En plus du *Saint Charles Borromée* de 1710, Louis Court a réalisé sept tableaux pour la cathédrale d’Embrun. Ils sont tous localisés dans l’absidiole sud, dans la chapelle Saint-Joseph autrefois dédiée à saint Roch. Il ne s’agit pas

d’un cycle narratif mais plusieurs de ces tableaux représentent des épisodes de la vie de saint Joseph. À l’arrière-plan de *L’Assomption de la Vierge et saint Roch*, une vue de la ville d’Embrun au XVIII^e siècle se distingue, avec la cathédrale, le palais épiscopal et la tour brune, coiffée d’une toiture aujourd’hui disparue. Malheureusement ces œuvres de qualité



Notre-Dame de l’Assomption et saint Roch, 1721. Cathédrale Notre-Dame du Réal d’Embrun. Cliché louiscourt.blogspot.fr.

inégale, il faut le reconnaître, ont beaucoup souffert des outrages du temps et ne sont pas du tout mises en valeur. Elles ne bénéficient d’aucun éclairage et sont donc invisibles pour un œil non averti.

À **Chabestan**, un *saint Arey*. L’œuvre de Chabestan a été attribuée à Louis Court en août 2014. Elle a été offerte à la communauté de Chabestan en 1727 par M^{gr} François Berger de Malissoles, évêque de Gap. Ce *Saint Arey* a peut-être été peint pour sa cathédrale. Plusieurs traits rappellent de manière frappante le *Saint Arnoux prêchant* de Gap.

L’évêque, le bras levé, est un peu moins tourné que saint Arnoux vers le spectateur. En revanche, le *contrapposto* est identique. Surtout, le visage de



Saint Arnoux prêchant, 1716. Cathédrale Notre-Dame de l’Assomption et saint Arnoux de Gap. Cliché louiscourt.blogspot.fr.

saint Arey à Chabestan est le même que celui de *Saint Eredius*, le tableau se trouvant dans la crypte de la cathédrale de Gap. Eredius n’est plus présent sur la liste des évêques de Gap. En revanche, Arey est également nommé Erige et Aridius ! Consciemment ou non, avec ces tableaux, Louis Court et son commanditaire rapprochent les biographies de deux saints évêques, réformateurs à leurs époques : au début du VII^e siècle pour Arey et au XI^e siècle pour Arnoux.

Quand les Archives diocésaines de Besançon « décoincement la bulle »... Mise à l'honneur d'un document revenu d'exil

M^{me} Marylise Barbier-Forster
Archiviste adjointe du diocèse de Besançon

Au début de l'année 2010, M^{gr} Reinelt, archevêque de Dresde, contactait M^{gr} Lacrampe, notre archevêque, sur un sujet pour le moins incongru : une bulle papale concernant Besançon venait d'être fortuitement redécouverte dans ses Archives diocésaines. Quelques mois et quelques échanges de courrier plus tard, nous recevions par la poste le fameux document, accompagné d'un imposant dossier de presse. Son curieux parcours ne pouvait pas s'arrêter aussi simplement ; nous avons donc décidé de le présenter au public.

I. Le mystère de la bulle coincée



Lors de rangements occasionnés par des travaux, comme nous en connaissons tous à un moment ou à un autre de notre carrière, l'archiviste du diocèse de Dresde, M^{me} Birgit Mitzscherlich a retrouvé une mystérieuse bulle datée de 1676, relative à un chanoine bisontin. Singulière découverte et stupéfaction dans les rangs. À l'instant où nous l'avons eue entre les mains, le titre

de l'exposition a sonné comme une évidence avant même son élaboration : « La bulle coincée ». Or, il s'est avéré que le jeu de mots, un peu facile et prêtant d'abord à sourire, collait parfaitement à la réalité ! Par ailleurs, il était suffisamment intrigant pour attirer les visiteurs... Mais de quoi s'agissait-il au juste ? Par cette bulle, le pape Innocent XI ratifiait la demande adressée par le chanoine Jean-Baptiste Boudret souhaitant voir nommer son neveu Philibert-Joseph

comme coadjuteur, en vue de sa succession. À l'âge vénérable de 340 ans ou presque, la bulle (contrairement au chanoine !) est encore dans un parfait état de conservation : retrouvée soigneusement pliée et emballée dans un carton oublié dans une encoignure de fenêtre, elle a échappé aux sévères destructions de la Seconde Guerre mondiale puis au régime soviétique installé en RDA. Si nous ignorons comment elle s'est retrouvée coincée derrière le Rideau de fer, nous savons en tout cas qu'elle était déjà connue en 1943 : l'archiviste du chapitre cathédral de Bautzen, Otto Rudert, en avait fourni à l'époque la transcription intégrale à son évêque (en moins de 24 h, nous saluons la performance !). Il avait également indiqué son intention de la faire parvenir dès la fin de la guerre à son destinataire d'origine, mais dans les troubles qui ont suivi, cela ne s'était pas fait. Soixante-sept ans après, en 2010, sa redécouverte a fortement été médiatisée (nombreux articles de presse, une de journal, un reportage télévisé, exposition à l'initiative de M^{me} Mitzscherlich). Une fois l'effervescence passée, un retour puis un séjour assez long à l'archevêché de Besançon, la bulle a enfin pris place dans nos Archives diocésaines. Pour fêter son arrivée, il nous revenait de lui consacrer à notre tour une exposition.

Retrouvée soigneusement pliée et emballée dans un carton oublié dans une encoignure de fenêtre, la bulle a échappé aux sévères destructions de la Seconde Guerre mondiale puis au régime soviétique installé en RDA



Panneau explicatif de la Bulle. Cliché ADB.

II. Une bulle, deux panneaux, un porte-manteau...

Disposer de beaux documents est une chose, les rendre éloquentes en est une autre. Certes, cette bulle est très esthétique, mais cela ne suffit pas ! Il a fallu composer avec une double contrainte liée à la nature spectaculaire du document et à son contenu d'apparence foisonnant mais peut-être trop restrictif pour alimenter à lui seul le discours. Comment faire pour le dévoiler en toute simplicité ? Son itinéraire atypique a bien sûr été retracé sur un premier panneau imprimé, qui, malgré tout, ne répondait pas à la question que tout le monde se posait : comment ce parchemin franc-comtois est-il parvenu jusqu'à Dresde ? Butin de guerre ? Larcin d'un vagabond désespéré en période troublée ?... Rien, malheureusement, ne nous a permis de l'expliquer. D'un point de vue strictement matériel, notre vitrine d'exposition s'est avérée tout à fait ajustée à la taille du parchemin (61 cm de haut sur 88 cm de large), que nous sommes aisément parvenus à maintenir à plat. Nous avons donc

pu présenter notre bulle-vedette dans de bonnes conditions, les deux panneaux explicatifs encadrant la vitrine.

Afin de rendre la bulle lisible et intelligible, nous avons pris le parti de la reproduire sur un panneau de grandes dimensions (125 cm x 125 cm) pour aisément

la « décortiquer » sous le regard ébahi du visiteur. La fameuse transcription nous a en cela été très utile pour repérer les éléments essentiels du texte, qu'il a semblé

important de faire ressortir tout en offrant au visiteur le loisir de s'essayer à la lecture de cette écriture très particulière ; nous avons notamment grossi certains éléments (noms et fonctions). Chaque élément choisi renvoyait ensuite à de petits panneaux amovibles en forme de bulles de bande-dessinée où figuraient des explications plus détaillées. Avantages de ces petits supports fabriqués « maison » : effet visuel garanti à peu de frais, allègement considérable des deux panneaux principaux, sans oublier l'aspect ludique des bulles à décrocher librement du porte-manteau, donnant plus d'interactivité à l'exposition. Chose inattendue au départ, l'objet *a priori* banal de la bulle s'est mué en prétexte pour communiquer sur d'autres sujets : à travers la découverte des protagonistes, ont été abordés les thèmes de la chancellerie pontificale, de la coadjutorerie, de la transmission des charges et des maisons canoniales, du fonctionnement du chapitre cathédral, du quartier capitulaire et du contexte singulier qu'est celui de la ville de Besançon au lendemain de la conquête française (1674).

Quelques documents et objets sont venus agrémenter le tout dans une deuxième vitrine : le *Dresdner Morgen Post*, journal saxon dont notre bulle a fait la une, la lettre solennelle accompagnant l'envoi du document en 2010, la copie d'un arrêt concernant les maisons des chanoines ; contraste assuré, d'autant plus que deux croix de chanoines – gentiment prêtées par le doyen actuel – côtoyaient une chapka authentique de l'ex-RDA... Sans être exhaustive,



Présentation de l'exposition. Cliché ADB.

cette exposition centrée sur une pièce originale a finalement attiré l'attention sur des aspects variés de notre histoire, pour certains encore peu connus du grand public, et nous a donné l'occasion de les approfondir. Au-delà de l'aspect matériel, le retour de cette bulle a été prétexte à une collaboration archivistique internationale « Est-Ouest » : expérience plutôt rare que nous devons à l'initiative bienheureuse de notre collègue allemande, Birgit Mitzscherlich.

Rencontre des archivistes de la Province de Normandie

Une mémoire à transmettre

Une première rencontre des archivistes de la Province de Normandie s'est tenue le 9 mars dernier ¹ au Centre diocésain. À l'initiative de cette rencontre, M^{me} Catherine Barbé, conservateur des archives de notre diocèse et plusieurs de ses homologues normands convaincus à l'idée de partager autour de leurs fonds d'archives et de mettre en commun leurs pratiques. La présence de M^{sr} Jean-Charles Descubes a souligné l'attention que porte l'Église à cette question fondamentale de la mémoire. M. Lucien Procope a conclu cette journée par un exposé rapide sur la manière de monter une exposition d'archives historiques. L'idée fait son chemin de penser à l'avenir des expositions itinérantes pour l'ensemble de la Province. Rendez-vous est pris pour une rencontre l'an prochain, dans le diocèse de Bayeux-Lisieux.



Participants à la rencontre des archivistes de la Province de Normandie, à Rouen, 9 mars 2015. Cliché bulletin diocésain *Église de Rouen*.

Introduction de la rencontre par M^{sr} Jean-Charles Descubes, archevêque de Rouen

« Les archives ecclésiastiques [...] sont les gardiennes de la mémoire de l'Église et manifestent ainsi son sens de la Tradition [...]. Les informations qu'elles renferment permettent de reconstituer les vicissitudes de l'évangélisation et de l'éducation de la vie chrétienne. À ce titre, elles constituent la source primordiale et indispensable à toute histoire des expressions et des manifestations variées de la vie religieuse et de la charité chrétienne ² »

Saint Paul, dont nous savons la conscience qu'il avait de la nouveauté chrétienne, soulignait déjà l'importance de la mémoire lorsqu'il écrivait à son disciple Timothée :

« Je suis plein de gratitude envers Dieu, à qui je rends un culte avec une conscience pure, à la suite de mes ancêtres [...] (et) j'ai souvenir de la foi sincère qui est en toi : c'était celle qui habitait d'abord Loï's, ta grand-mère, et celle d'Eunice, ta mère, et j'ai la conviction qu'elle est aussi la tienne ³ ».

¹ Article de M^{me} Catherine BARBÉ paru dans le bulletin diocésain *Église de Rouen*, n° 4, 15 avril 2015, 148^e année.

² Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église, Lettre circulaire *La fonction pastorale des archives ecclésiastiques*, 2 février 1997.

Êtes-vous les grands-parents de l'Église ? Et le pape François écrit dans son exhortation apostolique *Evangelii gaudium* : « Le croyant est fondamentalement quelqu'un qui fait mémoire » (n° 13). Vivre au présent ne doit jamais s'accompagner d'un déracinement et d'un oubli de l'histoire. Aussi conserver les archives, c'est servir l'homme et son épanouissement spirituel. Pour comprendre le présent et préparer l'avenir, il faut avoir le courage de regarder en face le passé dont on hérite. « Nous étudions le passé pour y découvrir les semences d'un inimaginable avenir. L'histoire est nécessaire à l'annonce de l'Évangile ⁴ ». Aussi précisent tant le Droit canon que la Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église : « Les autorités compétentes doivent confier la direction des archives ecclésiastiques à des personnes particulièrement qualifiées. ⁵ » Je ne doute pas que ce soit le cas et je vous remercie du service que vous rendez à nos Églises particulières en Normandie. Aussi, en conclusion de ces quelques mots de bienvenue, permettez-moi de citer le pape Paul VI :

« C'est le Christ qui intervient dans le temps et qui écrit lui-même sa propre histoire au point que nos bouts de papier sont les échos et les traces de ce passage de l'Église, mieux, du passage du Seigneur Jésus dans le monde ⁶ ».

Cette citation dit l'importance et la beauté du service qui vous est confié.

³ 2 Tm 1, 3 et 5.

⁴ Timothy Radcliffe.

⁵ Canon 486 § 1.

⁶ Discours aux archivistes ecclésiastiques, 26 septembre 1963.

Dictionnaire du monde religieux *Arras. Artois - Côte d'Opale*

BEIRNAERT Michel, BONIFACE Xavier, CASSAN Audrey, HILAIRE Yves-Marie, 11. *Arras. Artois - Côte d'Opale*, Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, Paris, Beauchesne, 2013, 667 p.

M. Frédéric Vienne
Archiviste du diocèse de Lille
Administrateur de l'AAEF

Le onzième volume de la collection des « Dictionnaires du monde religieux dans la France contemporaine », inaugurée en 1985 et interrompue depuis 2001, est en fait le septième de la série à être consacré à un territoire donné. Il s'agit en l'occurrence,

ce que le titre peu explicite n'annonce pas clairement, du diocèse d'Arras correspondant au département du Pas-de-Calais.

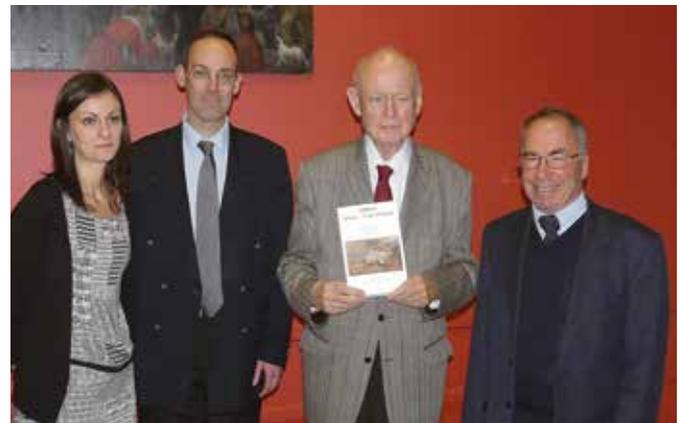
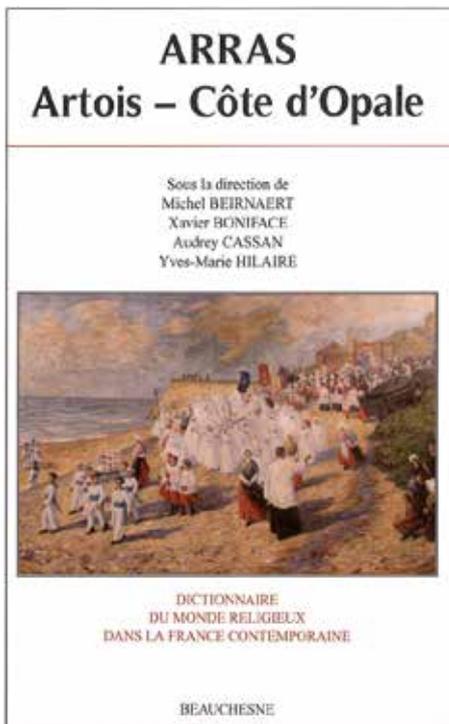
L'ouvrage collectif est publié sous la direction de quatre directeurs également auteurs : Michel Beirnaert et Audrey Cassan, qui se sont succédés au poste d'archiviste du diocèse d'Arras, Xavier Boniface, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Picardie-Jules

Verne, et Yves-Marie Hilaire, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Lille 3 Charles de Gaulle et codirecteur de la collection – décédé en décembre 2014 et qui livre ici son dernier ouvrage. On dénombre 16 autres auteurs, universitaires (dont Bruno Béthouart et Jean-Marc Guislin, respectivement professeur d'histoire contemporaine à l'université du Littoral-Côte d'Opale et de Lille 3) ou collaborateurs assidus des Archives diocésaines du lieu. Michel Beirnaert, Bruno Béthouart et Yves-Marie Hilaire signent à

eux trois les deux tiers des 686 notices individuelles que compte le dictionnaire. Audrey Cassan, notre collègue archiviste du diocèse d'Arras, a assuré, pour sa part, la délicate coordination de l'ensemble, fruit d'un travail de trois années.

Le corps de l'ouvrage est précédé d'une longue introduction qui dessine à grands traits l'histoire du diocèse et de trois présentations générales des cultes minoritaires, protestant, juif et musulman. Il est suivi par 22 notices thématiques (constituant une heureuse première pour la collection) qui viennent préciser les caractéristiques de ce diocèse, fortement marqué par les deux guerres mondiales, l'action catholique, le monde agricole et l'exploitation du bassin minier.

Au final, ce sont quelque 850 individus, clercs séculiers et réguliers, hommes et femmes d'œuvres, militants d'action catholique, hommes politiques, syndicalistes, etc. – repérables grâce à un index – qui sont évoqués dans cet ouvrage de référence qui s'impose à toutes nos salles de lecture par la dimension nationale de certains d'entre eux.



M^{me} Audrey Cassan, M^m. Xavier Boniface, Yves-Marie Hilaire et Michel Beirnaert, Maison diocésaine d'Arras, 13 novembre 2013. Cliché Jean Capelain, diocèse d'Arras.

LE DIMAB®

La boîte d'archives
à votre service depuis 40 ans !



LE DIMAB®

- Montage simple, rapide et astucieux
- Très haute résistance à la compression
- Format validé par les Archives Nationales



29

 **CARTEMME**
ARCHIVES

CONTACTEZ NOUS
par téléphone au **01 47 82 05 75**
ou par mail **commercial@cartemme.com**
www.boite-dimab.fr

Colloque international « Les religieux et le concile Vatican II »

Abbé Bruno Gerthoux
Archiviste du diocèse d'Avignon
Administrateur de l'AAEF



Dans la cour de l'École française de Rome : (de gauche à droite) abbé Bruno Gerthoux, M. Yann Celton, P. Hugues Leroy, chanoine Benoît Merly et M. Gilles Bouis. École française de Rome, 14 novembre 2014. Cliché AAEF.

Plusieurs membres de l'association ont pris part au colloque international « Les Religieux et le concile Vatican II » qui était organisé à Rome du 12 au 14 novembre 2014. Le Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes de l'université de Lyon (LARHRA), le CERCOR-EPHE, le Centre de documentation et de recherche Religion-Culture-Société de l'université catholique de Leuven (KADOC-KU) et le Centre d'études et de recherches sur le concile Vatican II de l'université pontificale du Latran, ont uni leurs forces et leurs compétences dans ce but, avec le soutien de l'École française de Rome, de l'Institut historique et de l'Académie de Belgique à Rome.

L'ouverture du colloque s'est déroulée à l'université du Latran, et les travaux se sont poursuivis à l'Académie de Belgique et à l'École française de Rome.

Si la vie religieuse, qui a marqué les deux premiers millénaires de l'histoire de l'Église, était une évidence au moment du Concile, les religieux – en tant que sujet – auraient pu être passés sous silence ! Cependant, envisager les religieux et le Concile, ce n'est pas se réduire à considérer la place de la vie religieuse dans l'Église mais prendre conscience de la richesse, de la diversité et de la contribution même des religieux, hommes ou femmes, directement ou indirectement, aussi bien dans la préparation, le déroulement, la réflexion et la mise en œuvre du Concile. S'agissant d'une histoire récente, les participants du colloque ont pu prendre conscience de la difficulté de prendre du recul et de faire un véritable bilan objectif sur des événements qui ont marqué des personnes et des communautés, parfois jusqu'à la blessure, en tous les cas, dans un engagement de foi personnel ou communautaire généreux et plein d'espérance. Toutefois, ce colloque aura permis d'entrevoir et de prendre conscience de la richesse et de l'abondance des sources archivistiques à cet égard. Et, de ce point de vue, le travail ne fait que commencer !



À la tribune : (de gauche à droite) M. Yvon Tranvouez, M. Olivier Du Roy, M. Bernard Hours, M^{me} Claire Toupin-Guyot et M. Étienne Fouilloux. École française de Rome, 14 novembre 2014. Cliché AAEF.

Colloque : « Un siècle de vie dominicaine à Saint-Maximin (1859-1957) »

Du 5 au 7 novembre 2015 - Hôtelier de la Sainte-Baume - sous la direction de Tangi Cavalin et d'Augustin Laffay, avec le soutien du LARHRA-RESEA, du CEMS/IMM/EHESS et de la Province de Toulouse

L'histoire religieuse contemporaine a élargi ses interrogations à des domaines qui, longtemps, lui ont semblé difficiles à appréhender, comme l'histoire des théologies ou, celle des piétés et des spiritualités. L'étude des réseaux, des sociabilités, des figures intellectuelles ainsi que leur mise en rapport avec les contenus théologiques ou spirituels et leur contextualisation sociale et culturelle font désormais partie des outils méthodologiques à la disposition des historiens du religieux. Au sein de ce renouveau historiographique, l'étude des lieux n'a pas été laissée à l'écart, que ce soit en ce qui concerne les institutions de formation des élites ecclésiastiques ou par la prise en considération de l'importance de hauts-lieux spirituels comme Lourdes, Fourvière, Montmartre ou encore La Salette.

Or Saint-Maximin, comme implantation dominicaine à l'époque contemporaine, offre la singularité de juxtaposer en un seul espace un lieu de formation à la vie régulière, un lieu d'étude et d'élaboration intellectuelle et, avec le sanctuaire de la Sainte-Baume, un haut-lieu spirituel. Il est le seul couvent français d'hommes à offrir un cadre architectural qui relie les dominicains des

XIX^e-XX^e siècles à leurs prédécesseurs d'avant la Révolution de 1789 et au Moyen Âge qui a vu naître l'Ordre des Frères Prêcheurs. Ce colloque se donne pour ambition d'interroger les raisons et la signification de la stabilité de cette implantation – les aléas de la période des expulsions mis à part – depuis le choix d'Henri-Dominique Lacordaire d'en faire l'acquisition sous le Second Empire, en 1859, jusqu'au départ de la communauté des religieux dominicains pour Toulouse en 1957. Le colloque a pour but d'analyser les différentes facettes de l'histoire de Saint-Maximin de manière à en produire une histoire globale qui accorde sa part aux hommes qui y ont vécu, étudié, prié.

Dates à retenir

Journées d'étude de l'AAEF

21 et 22 octobre 2015

Conférence des évêques de France – 58, avenue de Breteuil 75007 Paris

« Reliques et reliquaires : objets de culte, objets d'histoire »

Journées de formation du groupe de recherches historiques et archivistiques

9 et 10 mars 2016

Petites Sœurs de l'Assomption – 57, rue Violet 75015 Paris

L'Association

L'AAEF est une association loi 1901, fondée le 19 septembre 1973 qui a pour vocation de regrouper les archivistes des diocèses mais aussi des instituts religieux et autres organismes d'Église.

Son objectif est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents qui témoignent de la vitalité de l'Église catholique en France et constituent un élément spécifique du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays. L'Association veille à promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre les membres, leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds considérés.

Coordonnées de l'AAEF

Secrétariat général

M. Nicolas TAFOIRY
CS 60166 - 02207 SOISSONS Cedex
secretariat-general@aaef.fr
www.aaef.fr

Cotisation-Abonnement 2015

Échéance-annuelle : 1^{er} trimestre

Pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

À partir de ce prix : soutien aux deux bulletins de l'année pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.

Tarif : 40 €

Règlement par chèque à l'ordre de :
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

à envoyer au Secrétariat général :
Association des Archivistes de l'Église de France
CS 60166 - 02207 SOISSONS Cedex

Préciser au dos du chèque le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.

Une photocopie de cet avis permettra à votre organisme payeur de disposer des éléments nécessaires pour votre réabonnement.

Archives de l'Église de France

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF)

ISSN 1143-5445

N° de SIRET : 502 231 053 00013

N° 83 - 1^{er} semestre 2015

Dépôt légal : juin 2015

Numéro tiré à 500 exemplaires

Directeur de la publication :
Gilles BOUIS

Responsables de la rédaction :
Audrey CASSAN, Magali DEVIF

Comité de lecture :
Sarah ELBISSER, Frédéric VIENNE

Graphisme, mise en page :
Hurrah Luna !
1191, Route Nationale - 01120 La Boisse

Impression :
Imprimerie Daniel FAURITE
Route de Tramoyes
Les Échets 01700 Miribel

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction des textes et des illustrations est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.

